

**UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE**

**LE PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION : UN
ESSAI D'APOLOGIE POUR ARISTOTE**



MÉMOIRE DE MASTER RECHERCHE

Rukiye Alper

**Directeur de Recherche : Maître de Conférence Associé Ömer Orhan
AYGÜN**

AOUT 2021

**UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE**

**LE PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION : UN
ESSAI D'APOLOGIE POUR ARISTOTE**

MÉMOIRE DE MASTER RECHERCHE

Rukiye Alper

**Directeur de Recherche : Maître de Conférence Associé Ömer Orhan
AYGÜN**

AOUT 2021

REMERCIEMENTS

J'adresse tous mes remerciements à ceux qui m'ont encouragé à écrire ce mémoire. Je remercie Ömer AYGÜN d'accepter d'être le directeur de cette recherche et de m'accorder du temps pendant toutes ces années. Je tiens à remercier Atakan ALTINÖRS et Burak ŞAMAN qui ont accepté d'être les membres de mon jury. Je remercie en toute sincérité mes amis qui sont toujours là lorsque j'ai besoin d'eux. Je n'aurais pas pu écrire ce mémoire sans leur soutien. Enfin, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers ma famille ; mes parents et mes sœurs, pour leur patience et leur soutien sans condition.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIERES	iii
RESUME.....	v
ABSTRACT	x
ÖZET.....	xv
 INTRODUCTION.....	 1
 1. PREMIERE PARTIE : LE PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION ET LE PROBLEME DE DEMONSTRATION CHEZ ARISTOTE	
 1.1. Le principe de non-contradiction	 5
1.1.1. Les formulations du principe de non-contradiction	5
1.1.2. Les caractéristiques du principe de non-contradiction	8
 1.2. Le problème de démonstration	 10
 2. DEUXIEME PARTIE : LA JUSTIFICATION DU PRINCIPE DE NON- CONTRADICTION	
 2.1. La réfutation	 15
 2.2. Les arguments	 16
2.2.1. Le premier argument : l'argument de réfutation elle-même	17
2.2.2. Le deuxième argument : l'argument de substance	19
2.2.3. Le troisième argument : l'argument d'unité des êtres	24

2.2.4. Le quatrième argument : l'argument Mégare.....	25
3. TROISIEME PARTIE : LA CRITIQUE DES OBJECTIONS A ARISTOTE	
3.1. Les objections	30
3.1.1. Les objections liées à la formulation	30
3.1.2. Les objections liées à la méthode de réfutation	32
3.1.3. Les objections liées au contenu	33
3.2. Les analyses	35
3.2.1. L'analyse des objections liées à la formulation	35
3.2.2. L'analyse des objections liées à la méthode de réfutation.....	38
3.2.3. L'analyse des objections liées au contenu	42
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE.....	49

RESUME

Ce mémoire examine la justification du principe de non-contradiction par Aristote à partir de ses arguments avancés sur l'existence et la vérité de ce principe et des objections à lui-même dans le cadre du principe de non-contradiction. Le but principal de ce mémoire est de critiquer ces objections et d'essayer de montrer si Aristote a réussi à justifier le principe de non-contradiction. La raison qui nous entraîne à rédiger un tel mémoire est le fait qu'il s'agit de diverses objections affirmant qu'Aristote a échoué dans sa justification du principe de non-contradiction, et que nous considérons que ces objections sont aussi sujette à objection.

Pour atteindre notre objectif, nous sommes arrivés à l'idée qu'il fallait d'abord comprendre le positionnement du principe de non-contradiction par Aristote et l'origine du problème qui nous a conduit à examiner la justification de ce principe. Pour cette raison, nous avons consacré la première partie de ce mémoire au principe de non-contradiction et au problème de la démonstration chez Aristote. Car, sans savoir quelles significations Aristote a attribuées au principe de non-contradiction et comment il l'a traité, ni les objections faites contre Aristote ne pouvaient être répondues ni elles ne peuvent être comprises. C'est la raison pour laquelle, nous avons étudié les formulations du principe de non-contradiction dans la première section attribuée au principe de non-contradiction chez Aristote. Ici, nous avons inclus trois types de formulations du principe de non-contradiction, à savoir les formulations « ontologiques », « psychologiques » et « logiques », avec les termes de Lukasiewicz qui a apporté les objections les plus importantes à Aristote et au principe de non-contradiction. En résumé, la formulation ontologique du principe de non-contradiction expose que des choses contradictoires ne peuvent être dites sur les mêmes choses, en même temps, sous le même rapport, tandis que la formulation dite psychologique affirme qu'il n'est possible pour aucun esprit même d'y penser. La définition logique, comme son nom l'indique, renvoie à la position du principe de non-contradiction par rapport aux propositions. Ainsi, nous avons essayé de montrer quels sont les expressions que l'on peut appeler plus tard le principe de non-contradiction dans les objections à Aristote et sur quelle base nous évaluerons ces objections.

Dans cette section, deuxièmement nous avons essayé d'expliquer les caractéristiques du principe de non-contradiction et sa position parmi les premiers principes avec ses raisons, afin de comprendre le sens attribué au principe de non-contradiction par Aristote et de montrer le fondement du principe de non-contradiction liée au problème de la démonstration. Car, comme nous le verrons dans la section suivante, pour saisir à quel point la démonstration du principe de non-contradiction constitue un problème et à quel point elle diffère du problème de la démonstration des premiers principes en général, il faut connaître les caractéristiques qu'Aristote pense appartenir au principe de non-contradiction. Pour cette raison, nous avons précisé qu'Aristote décrivait le principe de non-contradiction comme le principe le plus ferme, et nous avons essayé d'expliquer ce qu'il entendait par le principe le plus ferme. Ainsi, nous avons indiqué que le principe de non-contradiction est l'un des premiers principes

et qu'Aristote envisage même le principe de non-contradiction comme le point de départ de tous les principes. De ce fait, nous avons posé la base de la relation entre le problème de la démonstration et le principe de non-contradiction qui est l'un des premiers principes et celui le plus ferme. Car, comme nous l'avons dit, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il est nécessaire de connaître les caractéristiques qui rendent le principe de non-contradiction indémontrable pour comprendre le problème de la démonstration comme la raison qui a poussé Aristote à la justification du principe de non-contradiction qui fait l'objet de notre thèse.

Dans la deuxième section de la première partie, nous avons donc pensé qu'il était approprié de traiter le problème de la démonstration. Car la question de justifier le principe de non-contradiction repose, en effet, sur le problème d'indémontrabilité de ce principe. Pour cela, nous avons essayé d'exposer ce que l'on entend par problème de la démonstration ici. Ainsi, nous avons examiné l'explication d'Aristote de la relation entre les premiers principes en général et la démonstration, et son approche de la démonstration du principe de non-contradiction en particulier, qui est l'un des premiers principes. Ici, nous avons discuté en détail l'accent mis par Aristote sur le principe de non-contradiction étant un principe qui n'a pas besoin de la démonstration, en plus de l'indémontrabilité des premiers principes. Comme nous avons posé les bases au section précédente, nous avons montré que ce n'est pas le principe de non-contradiction, le principe le plus ferme, qui a besoin de la démonstration, mais la personne qui demande la démonstration de ce principe. Pour cette raison, nous avons essayé d'attirer l'attention sur le fait que *onus probandi* ne repose pas sur le principe, mais sur la personne qui demande la démonstration. Cette section constitue une base pour la justification du principe de non-contradiction, qui est le sujet principal de notre thèse. Parce que les explications que nous avons données dans cette section montrent non seulement les pensées d'Aristote, mais désignent également le principe, la démonstration du principe, la situation de la personne qui prend place dans la justification du principe, et les conditions qui doivent être suivies lors de la justification du principe. À tel point que, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, le fait que le principe de non-contradiction soit le principe le plus ferme, ce qui est l'une des raisons de son indémontrabilité, le porte à la position d'être un principe qui n'a pas besoin de la démonstration. Ceci, comme nous le verrons plus loin dans la justification du principe de non-contradiction et lors de l'évaluation des objections ; constitue l'une des raisons pour lesquelles Aristote a appliqué la réfutation comme méthode basée sur la présence de deux personnes.

Dans la deuxième partie de notre mémoire, nous avons inclus la justification du principe de non-contradiction d'Aristote, qui est le sujet principal de notre mémoire, comme nous avons déjà précisé. À cet égard, nous avons d'abord présenté la méthode de réfutation, qui est la méthode proposée par Aristote pour justifier ce principe indémontrable. En plus de la définition de la réfutation donnée par Aristote dans les *Premiers Analytiques*, nous avons essayé de révéler la nature et le fonctionnement de la méthode de réfutation, c'est-à-dire les conditions nécessaires à l'emploi de la réfutation, à partir de la différence entre la réfutation et la démonstration dont il s'agit dans la *Métaphysique*. Car, comme nous le verrons dans la section suivante, nous l'avons déterminé comme une carte routière afin de présenter comment fonctionneront les arguments d'Aristote et d'évaluer la légitimité des critiques adressées à Aristote. Nous avons souligné qu'il s'agit d'une présupposition dans la réfutation, que la personne qui présupposera n'est pas celle qui appliquera la méthode de réfutation, mais

elle sera quelqu'un d'autre. Par conséquent, nous avons essayé d'expliquer que la réfutation procède d'une supposition, mais l'idée finale obtenue est la contradiction de cette supposition et donc de la conclusion. De ce point de vue, dans la deuxième section de la deuxième partie de notre mémoire, il nous a semblé opportun d'examiner certains des arguments d'Aristote dans lesquels il appliquait la méthode de la réfutation. Car, d'une part, cette section est importante puisqu'il montre que le principe de non-contradiction est justifié et que la présentation de l'emploi de la méthode de réfutation, d'autre part elle fournit aussi un appui pour évaluer plus tard les critiques adressées à Aristote. Ici, nous avons inclus trois des arguments considérés parmi les arguments présentés par Aristote concernant le principe de non-contradiction, et en plus de ceux-ci, nous avons ajouté la méthode de réfutation, que nous pensons qu'elle peut être comptée comme un argument, au début de ces arguments. De cette façon, nous avons inclus un total de quatre arguments dans le deuxième sous-titre de la deuxième partie de notre mémoire. Nous avons nommé le premier d'entre eux comme la "méthode de réfutation elle-même", le deuxième comme "l'argument de substance", le troisième comme "l'argument de l'unité des êtres", et le quatrième comme "l'argument Mégare" et nous l'avons donc discuté sous quatre différentes rubriques. Nous avons essayé de prouver que ces arguments justifient le principe de non-contradiction par la méthode de réfutation.

Dans notre argument de « réfutation », que nous avons présenté comme le premier argument, nous avons profité du passage¹ dans la *Métaphysique* d'Aristote, où il expliquait la réfutation. Ici, en faisant référence à la condition de dire quelque chose et de faire une hypothèse, condition nécessaire à la réfutation, nous avons attiré l'attention sur la manière dont l'adversaire participe à la méthode de réfutation, comme l'affirme aussi Aristote. Ce qui est important ici n'est pas le contenu de la parole, mais l'acceptation de l'adversaire pour dire quelque chose qui a un sens défini. Exprimer une certaine chose avec un sens défini révèle que « *indépendamment de toute démonstration* », qu'il y a quelque chose vraie. Parce que l'adversaire l'affirme et soutient donc cette prétention. Cela désigne également qu'une autre chose, à savoir la contradiction de ce qui a été dit au début, n'a pas ce sens particulier, c'est-à-dire que ce n'est pas vrai. Ce dernier indique que la méthode de la réfutation peut constituer une justification du principe de non-contradiction en termes de son fonctionnement.

Quant au deuxième argument, que nous appelons l'argument de substance, nous avons déclaré que nous pensons cet argument comme composé de trois étapes, et nous l'avons traité donc en trois étapes. Bien que ces étapes soient complémentaires les unes des autres, nous pensons qu'elles peuvent être considérées comme des arguments distincts les uns des autres. La raison pour laquelle nous nommons les arguments comme complémentaires les uns aux autres est que nous voyons que les expressions et les sujets de chacune des étapes, qui peuvent être considérés comme relativement fermés, sont complétés par Aristote à l'étape suivante. C'est la raison pour laquelle nous avons discuté ces arguments en détail afin de comprendre la pensée et la façon de penser d'Aristote. Car on peut observer qu'Aristote avance sa pensée sans discontinuité, du moins dans le cadre du principe de non-contradiction. Si nous revenons au contenu de notre argument, nous avons assisté à la justification du principe de non-contradiction en trois étapes selon la ligne « quiddité-nécessité-substance » et avons essayé de l'expliquer. Nous avons montré que la négation du principe de non-

¹ Aristote, **La Métaphysique**, traduction et commentaire par Jules Tricot, II, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1974, Tome I, p.199-200, 1006a20-30.

contradiction détruira les éléments de cette ligne et par conséquent, nous devons faire face au fait que tout est accident. Cependant, nous avons tenté d'exposer la justification du principe de non-contradiction sur l'impossibilité que tout soit accident.

Dans le troisième argument, que nous appelons « l'argument d'unité des êtres », nous avons analysé la justification du principe de non-contradiction fondée sur l'impossibilité de l'unité des êtres, puisque fondamentalement, selon Aristote, la négation du principe de non-contradiction supprimera la distinction entre les êtres, et par conséquent, tout sera confondu, mais dans ce cas, rien ne peut vraiment exister. Nous avons jugé approprié de traiter l'argument de Mégare, qui est le dernier argument de cette section, en deux parties. Dans la première partie, nous avons vu qu'Aristote justifiait le principe de non-contradiction en essayant de montrer que les choses ont une nature déterminée. Cet argument d'Aristote est important en ce sens que, selon lui, quel que soit le contenu du discours de l'adversaire, en portant un jugement, même s'il est contradictoire, l'adversaire en vient à affirmer que les choses ont une nature. Ceci constitue la justification du principe de non-contradiction. Dans la deuxième partie de cet argument, qui nous permet de nommer cet argument, nous avons exposé le travail d'Aristote pour justifier le principe de non-contradiction à travers le fait que l'interlocuteur se rende à Mégare et pense même d'y aller. Nous avons constaté qu'Aristote justifie le principe en soulignant que la personne qui défend la coexistence des contradictions ne porte pas de jugement et n'est donc pas différente d'une plante.

Dans la troisième et dernière partie de notre thèse, nous avons inclus les critiques de la justification par Aristote du principe de non-contradiction et nos analyses de ces critiques. Nous avons trouvé une telle partie nécessaire pour saisir correctement les pensées d'Aristote et révéler que le principe de non-contradiction garde sa valeur. Car, notre analyse sur les pensées de Lukasiewicz, qui a avancé l'un des articles les plus effectifs sur la remise en cause de la valeur du principe de non-contradiction, et les arguments d'autres penseurs est vitale à la fois en termes de compréhension des réflexions sur le principe de non-contradiction en détail et révélant leur importance. C'est pourquoi, dans cette partie, nous avons trouvé approprié d'examiner d'abord les critiques susmentionnées sous trois rubriques. Car nous avons déterminé que les objections adressées à Aristote sur la base du principe de non-contradiction portent essentiellement soit sur la formulation du principe chez Aristote, soit sur la réfutation comme méthode de justification du principe, soit sur le contenu justifié. Pour cette raison, nous l'avons discuté encore sous trois rubriques. Ainsi, nous avons facilité la compréhension de la cible des objections. Sous le premier titre, c'est-à-dire les objections à la formulation, nous avons discuté les objections de Lukasiewicz et Thomas De Praetere. Nous avons inclus la prétention de Lukasiewicz selon laquelle la formulation ontologique du principe de non-contradiction est faux, ainsi que la prétention de De Praetere selon laquelle la valeur de la formulation ontologique est en fait basée sur une hypothèse. Dans cette section, concernant les objections à la méthode de la réfutation, nous avons discuté les objections de Lukasiewicz et De Praetere. Lukasiewicz soutient qu'Aristote n'a pas utilisé la méthode de la réfutation mais qu'il est tombé dans l'erreur de la pétition de principe. Thomas De Praetere, quant à lui, discute l'argument d'Aristote sur la nécessité pour l'adversaire de dire un mot au cours de la réfutation. Il critique la pensée d'Aristote concernant le fait que l'adversaire n'est pas différent d'une plante. Dans la sous-section qui est la dernière rubrique de cette section, nous avons examiné finalement des objections au contenu. Nous avons inclus deux objections de Lukasiewicz. Dans sa première objection, Lukasiewicz prétend que dans les arguments pertinents, Aristote justifie le principe de la double négation, et non

le principe de contradiction. Dans sa deuxième objection, il prétend que le principe peut être justifié pour certaines choses telles que les substances et ne peut pas être justifié dans le cas d'accidents, de sorte que la validité du principe peut être mise en doute.

Dans la deuxième section de la troisième partie, nous avons discuté ces critiques et objections envers Aristote sous des titres similaires et dans le même ordre, afin d'éviter toute confusion et de faciliter le suivi. En analysant les objections en question, nous avons profité des idées d'Aristote, que nous avons essayé de déployer dans les deux premières parties de notre thèse, et de cette façon nous avons pu déterminer la direction des objections et répondre à ces objections. Nous avons critiqué l'objection de Lukasiewicz, l'une des objections à la formulation du principe de non-contradiction, car elle est basée sur la perspective de la logique symbolique et de la pensée moderne, et nous avons déclaré que son objection semble problématique lorsqu'elle est évaluée de l'extérieur de cette perspective. De même, nous nous sommes opposés à l'approche de Thomas De Praetere dans la formulation du principe. Sous le deuxième sous-titre de cette sous-section, en réponse à l'objection de Lukasiewicz concernant la réfutation, nous avons souligné dans quels cas la pétition de principe constitue une erreur chez Aristote et en quoi la réfutation en diffère. En conséquence nous avons montré que, contrairement à l'argument de Lukasiewicz, Aristote n'est pas tombé dans cette erreur. Par conséquent, nous avons essayé d'exprimer que l'objection de Lukasiewicz est également sujette à objection. Dans cette sous-section encore, nous avons analysé l'objection de Thomas De Praetere à Aristote, à partir de la prétention de De Praetere sur le fait qu'il est nécessaire d'énoncer un mot lors de la réfutation et nous nous sommes opposés à son objection, en expliquant l'approche d'Aristote de manière globale. Ainsi, en essayant de montrer l'arrière-plan des déclarations d'Aristote, nous avons essayé de montrer pourquoi nous trouvons problématiques les pensées de Thomas De Praetere. Enfin, dans le troisième sous-titre de cette section, nous avons expliqué que la critique de Lukasiewicz sur le contenu est basée sur son propre système de pensée. Par conséquent, nous avons posé que les concepts d'affirmation et de négation dans la pensée d'Aristote ne correspondent pas aux significations attribuées par Lukasiewicz à ces concepts. C'est là l'origine du problème que Lukasiewicz voit chez Aristote. De plus, nous avons discuté de l'idée de Lukasiewicz selon laquelle le principe de non-contradiction ne peut se justifier que pour des choses limitées. Ici, nous avons essayé d'expliquer que cela n'est pas dû à une insuffisance, mais plutôt que ce que Lukasiewicz décrit comme étant limité a été spécifiquement choisi par Aristote pour la justification du principe. Ainsi, nous avons déclaré que sur ce terrain nous ne sommes pas d'accord avec les pensées de Lukasiewicz.

En conclusion, nous avons essayé de montrer dans ce mémoire que lorsque la pensée d'Aristote est évaluée dans la manière dont il traite les problèmes et dans sa cohérence au sein de son propre système de pensée, il est plus probable d'arriver à la conclusion qu'Aristote peut justifier le principe de non-contradiction. Nous avons déterminé que les objections et les critiques adressées à Aristote sont problématiques en termes de leur approche de la question. Ainsi, à la fin de notre mémoire, nous sommes arrivés à la conclusion que la justification d'Aristote et le principe de non-contradiction peuvent encore être considérés comme ayant leur valeur, du moins au regard de ces certaines critiques.

ABSTRACT

This thesis examines Aristotle's justification for the principle of non-contradiction, based on the arguments put forward by Aristotle regarding the existence and the truth of the principle of non-contradiction and the objections addressed to him within the framework of the principle of non-contradiction. The main objective of this thesis is to evaluate these objections and to try to show whether Aristotle was successful in justification of the principle of non-contradiction. The reason that leads us to write such a thesis is that there are various objections claiming that Aristotle failed in his attempt to justify the principle of non-contradiction, but we think that these objections are also open to objection.

In order to achieve this goal, we first came to the conclusion that Aristotle's positioning of the principle of non-contradiction and the source of the problem that led us to examine the justification of this principle should be understood. For this reason, we have devoted the first chapter of this thesis to the principle of non-contradiction and the problem of demonstration in Aristotle. For, without understanding the meanings Aristotle attributed to the principle of non-contradiction and how he handled it, neither the objections to Aristotle on this principle can be answered nor can they truly be understood. For this reason, in the first section of the first chapter on the principle of non-contradiction in Aristotle, we first discussed the formulations of the principle of non-contradiction. Here, we have included three types of formulations of the principle of non-contradiction, namely "ontological", "psychological" and "logical" formulations, as they are categorized by Lukasiewicz, who raised the most important objections to Aristotle and the principle of contradiction. In essence, the ontological formulation of the principle of contradiction states that contradictory things cannot be said about the same things, at the same time, from the same point of view, while the so-called psychological formulation states that it is not possible for any mind to even think about it. The logical definition, as the name suggests, refers to the situation of the principle of contradiction in terms of propositions. Thus, later on, we tried to show what are the statements that can be referred to as the principle of non-contradiction in the objections to Aristotle and on what basis we will evaluate these objections.

In this section, we tried to explain the characteristics of the principle of noncontradiction and its place among the first principles to understand the meaning attributed to the principle of noncontradiction by Aristotle and to show the ground of the principle of noncontradiction related to the problem of demonstration. For, as we will discuss in the next section, to understand at what point the demonstration of the principle of non-contradiction constitutes a problem and at what point it differs from the problem of demonstrating first principles in general, it is necessary to know the features that belong to the principle of non-contradiction according to Aristotle. For this reason, we stated that Aristotle described the principle of non-contradiction as "the firmest principle" and we tried to explain what he meant by this term. Thus, we have shown that the principle of non-contradiction is one of the first principles and that

Aristotle even envisions the principle of non-contradiction as the point of departure of all principles. As a result, we laid the groundwork for the relationship between the principle of non-contradiction, as one of the first principles and the firmest of all of them, and the problem of demonstration. Because, as we have stated, we have come to the conclusion that it is necessary to know the features that make the principle of non-contradiction unprovable in order to understand the problem of demonstration. For it is the reason that pushed Aristotle to justify the principle of non-contradiction, which is the subject of our thesis.

In the second section of the first chapter, we therefore considered it appropriate to deal with the problem of demonstration. Because the issue of justifying the principle of non-contradiction is essentially based on the problem of not being able to demonstrate this principle. For this reason, we tried to show what is meant here by the problem of demonstration. Accordingly, we examined Aristotle's explanation of the relationship between first principles and demonstration in general and his approach to the demonstration of the principle of non-contradiction in particular, which is one of the first principles. Here, we have discussed in detail Aristotle's emphasis on the principle of non-contradiction as a principle that does not need demonstration, in addition to the inability to demonstrate the first principles. As we laid the foundations in the previous section, we showed that it is not the principle of non-contradiction, which is the firmest principle, that needs demonstration, but the person who demands the demonstration of this principle. For this reason, we tried to draw attention to the fact that *onus probandi* is not on the principle itself, but on the person demanding demonstration. This chapter constitutes a basis for the justification of the principle of non-contradiction, which is the main subject of our thesis. Because the explanations we made in this chapter not only show Aristotle's thoughts, but also point out his explanations on the principle, the demonstration of the principle, the situation of the person who proves the principle, and the conditions that must be followed during the justification of the principle. Therefore, as we mentioned in the previous section, on the one hand, the principle of non-contradiction's being the firmest principle is among the reasons behind the inability of demonstrating it, and on the other hand, it puts the same principle in a position of being a principle that does not need demonstration. As we will discuss later in the justification of the principle of non-contradiction and during the evaluation of objections, this is one of the reasons why Aristotle applied the method of refutation as a method based on the presence of two persons.

In the second chapter of our thesis, we have included Aristotle's justification for the principle of non-contradiction, which constitutes the main subject of our thesis, as we prepared the ground for in the first chapter. In this regard, we first discussed the method of "refutation", which is the method proposed by Aristotle in order to justify this indemonstrable principle. In addition to the definition of refutation in Aristotle's *Prior Analytics*, we tried to reveal the nature and functioning of the refutation method, in other words, the necessary conditions for the application of refutation, based on the difference between the refutation and demonstration that he included in *Metaphysics*. For, as we will discuss in the next chapter, we have determined this as a route map in order to show how Aristotle's arguments will work and to evaluate the legitimacy of the criticisms directed at Aristotle. We emphasized that there is an assumption for refutation, that the person who will make this assumption is not the person who will apply the refutation method, but another person. Therefore, we tried to explain that the refutation proceeds from an assumption, but the final idea obtained is in contradiction to this assumption and therefore to the result. From this point of view, in the second

section of the second chapter of our thesis, we thought it appropriate to examine some of Aristotle's arguments through which he justified the principle of non-contradiction. For, this part is important in terms of showing that the principle of non-contradiction is justified and demonstrating the application of the refutation method, and also it provides a basis for evaluating the criticisms directed at Aristotle later on. Here, we have included three of the arguments listed among the arguments presented by Aristotle on the principle of non-contradiction, and in addition to these, we have added the method of refutation, which we think can be counted as an argument, to the top of this list. In this way, we have included a total of four arguments in the second subsection of the second chapter of our thesis. We named the first of these as the "refutation method itself", the second as the "substance argument", the third as the "unity of beings argument", and the fourth as the "Megara argument" and thus we discussed them under four different headings. We tried to prove that these arguments justify the principle of non-contradiction by the method of refutation.

In our "refutation" argument, which we presented as the first argument, we benefited from the passage² of Aristotle in *Metaphysics* in which he explained refutation. Here, by pointing out the condition of saying something and making an assumption, which is a necessary condition for refutation, we drew attention to the way the addressee participates in the refutation method, as Aristotle stated. The important thing here is not the content of the spoken word, but the acceptance of the addressee to say something that has a certain meaning. To express a certain thing with a certain meaning shows that «*independent from all demonstration*» has something right. For the addressee confirms this, and thus, supports this claim. This also indicates that; another thing, namely the contrary of what was said at the beginning, does not have this particular meaning, that is, it is not true. This shows that the refutation method can constitute a justification for the principle of non-contradiction in terms of operation.

As for the second argument, which we call the substance argument, we have stated that we think this argument consists of three steps, and we have addressed this argument in three steps. Although these steps are complementary to each other, we think that these steps can be considered as separate arguments from each other. The reason why we characterize the arguments as complementary to each other is that we see that the statements and topics in each of the steps that can be considered to be relatively obscure, were elucidated by Aristotle in the next step. This is the reason why we discuss these arguments in detail, in terms of understanding Aristotle's thought and his way of thinking. For we can observe that Aristotle advances his thought without a gap, at least in the context of the principle of non-contradiction. Regarding the content of our argument, we have shown the justification of the principle of non-contradiction in three steps along the line of "quiddity-necessity-substance" and tried to explain it. We have shown that the denial of the principle of non-contradiction will destroy the elements in this line and as a result, all will necessarily be accidents. However, we tried to demonstrate the justification of the principle of non-contradiction through the impossibility of everything being accidental.

In the third argument, which we call the "unity of beings argument", we basically analyze the justification of the principle of non-contradiction in terms of the impossibility of the unity of beings. Since, according to Aristotle, the denial of the principle of contradiction will remove the distinction between entities, and as a result,

² Ibid.

everything will be mixed, but in this case nothing can really exist. We considered it appropriate to deal with the Megara argument, which is the last argument of this section, in two parts. In the first part, we showed Aristotle justifying the principle of non-contradiction by trying to show that things have a certain nature. This argument of Aristotle is important in the sense that, according to him, regardless of the content of the speech of the addressee, by making a judgment, even if it is contradictory, the addressee comes to acknowledge that things have a nature. This constitutes the justification of the principle of non-contradiction. In the second part of this argument, which gives the argument its name, we exhibited Aristotle's work to justify the principle of non-contradiction through the interlocutor's going to Megara and even thinking of going. We have found that Aristotle justifies the principle by emphasizing that the person defending the coexistence of contradictions is not making a judgment, and therefore is no different from a plant.

In the third and last chapter of our thesis, we have included the criticisms of Aristotle's justification of the principle of non-contradiction and our evaluations about these criticisms. We found such a chapter necessary in order to understand Aristotle's thoughts correctly and to reveal the value of the principle of non-contradiction. For the evaluation of Lukasiewicz's, who put forward one of the most influential articles on questioning the truth and the value of the principle of non-contradiction, and other thinkers' arguments is vital both in terms of comprehending Aristotle and his thoughts on the principle of non-contradiction in detail and revealing their importance. For this reason, in this chapter, we considered it appropriate to examine first the aforementioned criticisms under three headings. For we have determined that the objections directed to Aristotle on the basis of the principle of non-contradiction are basically either about the formulation of the principle in Aristotle, or about the refutation as the method of justifying the principle, or about the content justified. For this reason, we have discussed it under three headings. Thus, we have made it easier to understand the target of the objections. Under the first heading, that is, the objections to the formulation, we have discussed the objections of Lukasiewicz and Thomas De Praetere. We included Lukasiewicz's claim that the ontological formulation of the principle of non-contradiction is not correct, and also De Praetere's claim that the correctness of the ontological formulation is actually based on an assumption. In this section, regarding the objections to the refutation method, we have discussed the objections of Lukasiewicz and De Praetere. Lukasiewicz argues that Aristotle did not use the method of refutation, but he fell into the fallacy of "begging the question". Thomas De Praetere, on the other hand, discusses Aristotle's argument on the necessity of the interlocutor to say a word in the course of refutation. He criticizes Aristotle's evaluations regarding the interlocutor's "being no different from a plant". In this part, which is the last title of this section, we have discussed the objections to the content. We have included two objections of Lukasiewicz. In his first objection, Lukasiewicz claims that in the relevant arguments Aristotle justifies the "double negation" principle, not the principle of contradiction. In his second objection, he claims that the principle can be justified for certain things such as substances and cannot be justified in the case of accidents, so the correctness and validity of the principle can be doubted.

In the second section of the third chapter, we discussed these criticisms and objections against Aristotle under similar headings and in the same order, in order to avoid confusion and to make it easier to follow. While evaluating the objections in question, we benefited from the ideas of Aristotle, which we tried to display in the first two chapters of our thesis. By this way, we determined the direction of the objections

and responded to these objections. As one of the objections to the formulation of the principle of non-contradiction, we criticized Lukasiewicz's objection on the ground that his approach to the subject is based on modern thought and symbolic logic. We stated that his objection seems problematic for it is based on the perspective of symbolic logic and modern thought. Similarly, we objected to Thomas De Praetere's approach to the formulation of the principle. In response to Lukasiewicz's objection regarding refutation, we emphasized in which cases "begging the question" constitutes an error in Aristotle and how refutation differs from this fallacy. Accordingly, we showed that contrary to Lukasiewicz's argument, Aristotle did not fall into this error. Therefore, we tried to show that Lukasiewicz's objection is also open to objection. Here, again, we objected to Thomas De Praetere's objection to Aristotle on the necessity of speaking a word while refuting, by explaining Aristotle's approach comprehensively. Thus, by trying to show the background of Aristotle's statements, we tried to show why we find Thomas De Praetere's thoughts problematic. Finally, we explained that Lukasiewicz's criticism of the content is based on his own thought system. Therefore, we suggested that the concepts of affirmation and negation in Aristotle's thought do not correspond to Lukasiewicz's attributed meanings regarding these concepts. There lies the origin of the problem Lukasiewicz sees in Aristotle. In addition, we discussed Lukasiewicz's idea that the principle of non-contradiction can only be justified for limited things. Here, we have tried to explain that this is not due to an inadequacy. But on the contrary, what Lukasiewicz describes as being limited has been specifically chosen by Aristotle for the justification of the principle. Thus, we stated that on this ground we do not agree with Lukasiewicz's thoughts.

In conclusion, we tried to show in this thesis that when Aristotle's thought is evaluated in the way he handles the issues and in its consistency within his own thought system, it is most likely to arrive at the conclusion that Aristotle can justify the principle of non-contradiction. We have determined that the objections and criticisms directed at Aristotle are problematic in terms of their approach to the issue. Therefore, at the end of our thesis, we came to the conclusion that both Aristotle's justification and the principle of non-contradiction can still be considered as holding their value, at least in terms of these certain criticisms.

ÖZET

Bu tez çelişmezlik ilkesinin varlığına ve doğruluğuna dair Aristoteles'in öne sürdüğü argümanlar ve kendisine çelişmezlik ilkesi çerçevesinde yöneltilen itirazlardan hareketle, Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirmesini inceler. Bu tezin ana hedefi bu itirazları değerlendirmek ve Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirmede başarılı olup olmadığını göstermeye çalışmaktır. Bizi böyle bir tez yazmaya götüren sebep ise Aristoteles'in, çelişmezlik ilkesini gerekçelendirme denemesinde başarısız olduğunu iddia eden çeşitli itirazların söz konusu olması ve fakat bizim bu itirazlarda sorunlu kısımlar olduğunu düşünmemizdir.

Bu hedefimize ulaşabilmek için öncelikle Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini konumlandırışının ve bizi bu ilkenin gerekçelendirilmesini incelemeye iten problemin kaynağının anlaşılması gerektiğine kanaat getirdik. Bu nedenle de bu tezin ilk bölümünü Aristoteles'te çelişmezlik ilkesi ve ispat problemine ayırdık. Zira Aristoteles'in çelişmezlik ilkesine ne gibi anlamlar yüklediği ve nasıl ele aldığı bilinmeden, ne Aristoteles'e bu ilke üzerinden yöneltilen itirazlara cevap verilebilir ne de bu itirazlar anlaşılabilir. Bunun için de birinci bölümün Aristoteles'te çelişmezlik ilkesine dair birinci kısmında ilk olarak çelişmezlik ilkesinin formülasyonlarını ele aldık. Burada Aristoteles'e ve çelişmezlik ilkesine dair en önemli itirazları getiren Lukaszewicz'in adlandırmalarıyla, çelişmezlik ilkesinin «ontolojik», «psikolojik» ve «mantıksal» formülasyonları olmak üzere üç tür formülasyonuna yer verdik. Kısaca ifade edecek olursak çelişmezlik ilkesinin ontolojik olarak adlandırılan formülasyonu genel anlamıyla aynı şeyler hakkında, aynı anda, aynı açıdan çelişik şeylerin söz konusu olamayacağını belirtirken, psikolojik olarak adlandırılan formülasyon ise herhangi bir zihnin bunu düşünmesinin dahi mümkün olmadığını ifade eder. Mantıksal tanım ise adından da anlaşılacağı üzere çelişmezlik ilkesinin önermeler açısından durumuna işaret eder. Böylece daha sonra, Aristoteles'e yöneltilen itirazlarda çelişmezlik ilkesi olarak anılabilecek ifadelerin neler olduğunu ve bu itirazları neye dayanarak değerlendireceğimizi göstermeye çalıştık.

Bu kısımda ikinci olarak çelişmezlik ilkesine Aristoteles'in yüklediği anlamı anlayabilmek ve çelişmezlik ilkesinin ispat problemiyle alakalı zeminini gösterebilmek adına çelişmezlik ilkesinin özelliklerini ve ilk ilkeler arasındaki yerini sebepleriyle açıklamaya çalıştık. Zira bir sonraki kısımda ele alacağımız üzere çelişmezlik ilkesinin ispatının hangi noktada bir problem teşkil ettiğini ve bunun, genel olarak ilk ilkelerin ispatlanması probleminden ne noktada ayrıştığını kavrayabilmek için Aristoteles'in, çelişmezlik ilkesine ait olduğunu düşündüğü özelliklerin bilinmesi gerekmektedir. Bunun için de Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini en kesin ilke olarak nitelediğini belirttik ve en kesin ilke ile ne kastettiğini izah etmeye çalıştık. Böylece çelişmezlik ilkesinin ilk ilkelerden biri olduğunu ve hatta Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini tüm ilkelerin çıkış noktası olarak tasavvur ettiğini gösterdik. Bunun sonucunda ilk ilkelerden biri ve en kesini olarak çelişmezlik ilkesinin ispat problemi ile ilişkisinin zeminini hazırladık. Zira belirttiğimiz üzere Aristoteles'i tezimizin konusunu oluşturan çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesine iten sebep olarak ispat

probleminin anlaşılabilmesi için çelişmezlik ilkesini ispatlanamaz kılan özelliklerin bilinmesinin gerekli olduğuna kanaat getirdik.

Birinci bölümün ikinci kısmında bu nedenle ispat problemini ele almayı uygun gördük. Zira çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesi meselesi esasen bu ilkenin ispatlanamaması problemi üzerine kuruludur. Bunun için de burada ispat problemi ile kastedilenin ne olduğunu göstermeye çalıştık. Buna göre Aristoteles'in genel olarak ilk ilkeler ile ispat arasındaki ilişkiye dair izahına ve özel olarak ilk ilkelerden biri olan çelişmezlik ilkesinin ispatına yaklaşımını inceledik. Burada Aristoteles'in çelişmezlik ilkesi söz konusu olduğunda, ilk ilkelerin ispatlanamamasına ek olarak, ispata muhtaç olmayan bir ilke olmasına yaptığı vurguyu etraflıca ele aldık. Bir önceki kısımda temellerini atmış olduğumuz üzere ispata muhtaç olanın esasen en kesin ilke olan çelişmezlik ilkesi değil, bu ilkenin ispatını talep eden kişi olduğunu gösterdik. Bu nedenle de ispat yükünün ilkede değil, ispatı talep eden kişide olduğuna dikkat çekmeye çalıştık. Bu bölüm tezimizin esas konusunu oluşturan çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesi meselesinde bir zemin teşkil etmektedir. Zira bu bölümde yaptığımız açıklamalar Aristoteles'in düşüncelerini göstermekle kalmayıp ilkeye, ilkenin ispatına, ilkeyi ispat edenin durumuna ve daha sonra ilkenin gerekçelendirilmesi sırasında uyulması gereken şartlara işaret eder. Öyle ki bir önceki kısımda belirtmiş olduğumuz üzere çelişmezlik ilkesinin ispatlanamama sebeplerinden biri olan en kesin ilke olması, onu ispata muhtaç olmayan bir ilke olma pozisyonuna taşımaktadır. Bu da daha sonra çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesi bahsinde ve itirazların değerlendirilmesi sırasında ele alacağımız üzere; Aristoteles'in çürütme yöntemini iki kişinin mevcudiyeti şartına dayanan bir yöntem olarak uyguladığının nedenlerinden birini teşkil eder.

Tezimizin ikinci bölümünde, birinci bölümde zeminini hazırlamış olduğumuz tezimizin esas konusunu oluşturan Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirmesine yer verdik. Bu hususta ilk olarak Aristoteles'in ispatlanamayan bu ilkeyi gerekçelendirebilmek adına önerdiği yöntem olan "çürütme" yöntemini ele aldık. Aristoteles'in *Birinci Analitikler*'de yer verdiği çürütme tanımına ek olarak *Metafizik*'te yer verdiği çürütme ile ispatın farkından hareketle çürütme yönteminin tabiatını ve işleyişini, diğer bir deyişle çürütmenin uygulanabilmesi için gerekli şartları ortaya koymaya çalıştık. Zira bir sonraki kısımda ele alacağımız üzere Aristoteles'in argümanlarının nasıl işleyeceğini göstermek ve Aristoteles'e yöneltilen eleştirilerin meşruiyetini değerlendirebilmek için bunu bir yol haritası olarak belirledik. Çürütme için bir varsayımın söz konusu olduğunu, bu varsayımda bulunacak olan kişinin, çürütme yöntemini uygulayacak olan kişi değil, bir başka kişi olduğunu vurguladık. Dolayısıyla da çürütmenin bir varsayımdan hareketle ilerleyen ve fakat elde edilen nihai düşüncenin bu varsayımın ve dolayısıyla sonucun çeliştiğini anlatmaya çalıştık. Buradan hareketle tezimizin ikinci bölümünün ikinci kısmında Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirdiği argümanlarından bazılarını incelemeyi uygun gördük. Zira bu kısım bir yandan çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirildiğini göstermesi açısından ve çürütme yönteminin uygulanmasının sergilenmesi açısından önem taşıırken, diğer yandan da daha sonra Aristoteles'e yöneltilen eleştirilerin değerlendirilebilmesi için bir dayanak sağlar. Burada çelişmezlik ilkesine dair Aristoteles'in sunmuş olduğu argümanlar arasında sayılan argümanlardan üçüne yer verdik ve bunlara ek olarak bizim bir argüman olarak sayılabileceğini düşündüğümüz çürütme yönteminin kendisini de bu argümanların başına ekledik. Bu şekilde tezimizin ikinci bölümünün ikinci alt başlığında toplamda dört argümana yer verdik. Bunlardan birincisini "çürütme yönteminin kendisi", ikincisini "cevher argümanı" üçüncüsünü

“varlıkların birliği argümanı”, dördüncüsünü ise “Megara argümanı” olarak adlandırdık ve böylece dört ayrı başlık altında ele aldık. Bu argümanların çürütme yöntemiyle çelişmezlik ilkesini gerekçelendirdiğini kanıtlamaya çalıştık.

Birinci argüman olarak sunduğumuz çürütmenin kendisini ele aldığımız argümanımızda, Aristoteles’in *Metafizik*’te yer verdiği çürütme yöntemini açıkladığı pasajından³ faydalandık. Burada çürütme için gerekli şart olan bir şey söyleme ve bir varsayımda bulunma şartına işaret ederek, Aristoteles’in de belirttiği gibi muhatabın çürütme yöntemine katılma şekline dikkat çektik. Burada önemli olanın söylenen sözün içeriği değil, muhatabın belli bir anlama gelen bir şey söylemeyi kabul etmesidir. Belli bir anlama sahip belli bir şey ifade etmek gösterir ki «*indépendamment de toute démonstration*» doğru bir şey vardır. Zira muhatap bunu tasdik etmiş olur böylece de bu iddiayı desteklemiş olur. Bu da aynı şekilde şuna işaret eder; bir başka şey, yani başta söylenen şeyin çelişmesi, bu belli anlama sahip değildir, yani doğru değildir. Bu da çürütme yönteminin işleyiş bakımından çelişmezlik ilkesine bir gerekçelendirme teşkil edebileceğini göstermektedir.

Cevher argümanı olarak adlandırdığımız ikinci argümana gelince, bu argümanın üç adımdan oluştuğunu düşündüğümüzü belirttik ve bu argümanı üç adımda ele aldık. Bu adımlar her ne kadar birbirlerini tamamlayıcı olsalar da biz bu adımların birbirlerinden ayrı birer argüman olarak değerlendirilebileceklerini düşünüyoruz. Argümanları birbirlerini tamamlayıcı olarak nitelememizin nedeni de adımların her birinde yer alan ve nispeten kapalı kaldığı düşünülebilecek ifade ve konuların diğer adımda Aristoteles tarafından tamamlandığını görmemizdir. Bu da Aristoteles’in düşüncesinin ve düşünüş tarzının anlaşılması açısından bu argümanları bu şekilde ayrıntılı ele almamızın nedenini teşkil eder. Zira Aristoteles’in, en azından burada çelişmezlik ilkesi bağlamında, düşüncesini boşluksuz ilerlettiğini gözlemleyebilmekteyiz. Argümanımızın içeriğine dönecek olursak, bu argümanda temel olarak “nelik-zorunluluk-cevher” hattı üzerinden üç adımda çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilişine şahit olduk ve açıklamaya çalıştık. Çelişmezlik ilkesinin inkarının bu hattaki unsurları yıkacağını ve bunun sonucunda da her şeyin araz olması ile yüzleşmek zorunda kalınacağını gösterdik. Bununla birlikte her şeyin araz olmasının imkansızlığı üzerinden çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesini sergilemeye çalıştık.

“Varlıkların birliği argümanı” olarak adlandırdığımız üçüncü argümanda temel olarak Aristoteles’e göre çelişmezlik ilkesinin inkarının varlıklar arasındaki ayrımı kaldıracağını ve bunun sonucunda da her şeyin birbirine karışacağına ve fakat bu durumda hiçbir şeyin gerçekten var olamayacak olması nedeniyle, varlıkların birliğinin imkansızlığı üzerinden çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirilmesini analiz ettik. Bu bölümün son argümanı olan Megara argümanını ise iki kısımda ele almayı uygun gördük. Birinci kısımda Aristoteles’in şeylerin belli bir doğaya sahip olduklarını göstermeye çalışarak çelişmezlik ilkesini gerekçelendirmesine şahit olduk. Aristoteles’in bu argümanı yine muhatabın söylediği sözün içeriğine bakılmaksızın, çelişik dahi olsa bir yargıda bulunmuş olmakla, şeylerin bir doğası olduğunu iddia etmiş olması ve çelişmezlik ilkesinin gerekçelendirmesini teşkil etmesi açısından önemlidir. Bu argümanın ikinci ve bu argümanı kendisiyle adlandırmamızı sağlayan kısmında Aristoteles’in, muhatabın Megara’ya gitmesi ve hatta gitmeyi düşünmesi üzerinden çelişmezlik ilkesini gerekçelendirme çalışmasını sergiledik. Aristoteles’in

³ Ibid.

burada çelişkilerin biraradalığını savunan kişinin esasında bir yargıda bulunmuyor olduğuna ve bu nedenle de bir bitkiden farksız olduğuna dair vurgusu üzerinden ilkeyi gerekçelendirdiğini tespit ettik.

Tezimizin üçüncü ve son bölümünde Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirmesine yönelik eleştirilere ve bizim bu eleştiriler hakkındaki değerlendirmelerimize yer verdik. Aristoteles'in düşüncelerinin doğru anlaşılması ve çelişmezlik ilkesinin, değerini koruduğunun açığa çıkarılması açısından böyle bir bölümü gerekli gördük. Çünkü çelişmezlik ilkesinin değerinin sorgulanması konusunda en etkili makalelerden birini ortaya koyan Lukasiewicz ve benzeri düşünürlerin değerlendirilmesi; Aristoteles ve onun çelişmezlik ilkesine dair düşüncelerinin hem ayrıntılı olarak kavranabilmesi açısından hem de bunların öneminin ortaya konması açısından hayatidir. Bu nedenle de bu bölümde ilk olarak söz konusu eleştirileri üç başlık altında incelemeyi uygun gördük. Zira Aristoteles'e çelişmezlik ilkesi üzerinden yöneltilen itirazların temelde ya Aristoteles'te ilkenin formülasyonuna dair ya ilkenin gerekçelendirilme yöntemi olan çürütmeye dair ya da gerekçelendirilen içeriğe dair olduğunu tespit ettik. Bu nedenle de bu şekilde üç başlık altında ele aldık. Böylece de itirazların hedefinin anlaşılmasını kolaylaştırdık. Birinci yani formülasyona yönelik itirazları ele aldığımız başlık altında Lukasiewicz ve Thomas De Praetere'nin itirazlarını ele aldık. Lukasiewicz'in temelde çelişmezlik ilkesinin ontolojik formülasyonunun doğru olmadığı iddiasına yer verirken, De Praetere'nin de yine ontolojik formülasyonun doğruluğunun aslında bir varsayım üzerine dayalı olduğuna dair iddiasına yer verdik. Bu kısımda çürütme yöntemine dair itirazlardan yine Lukasiewicz'in ve De Praetere'nin itirazlarını ele aldık. Lukasiewicz Aristoteles'in çürütme değil "önceden varsayma" hatasına düştüğünü iddia etmektedir. Thomas De Praetere ise Aristoteles'in çürütme yöntemi uygulanırken muhatabın bir söz söylemesi gerekliliğini ele alarak, Aristoteles'in bunun gerekliliği üzerinden yaptığı "bitkiden farksız olmak" gibi değerlendirmelerine eleştiri getirmektedir. Bu kısmın son başlığı olan ve içeriğe yönelik itirazları ele aldığımız kısımda son olarak Lukasiewicz'in iki itirazına yer verdik. Bunlardan ilkinde göre Lukasiewicz Aristoteles'in ilgili argümanlarda çelişmezlik ilkesini değil de "çift olumsuzlama" ilkesini gerekçelendirdiğini iddia etmektedir. İkincisinde ise Lukasiewicz, ilkenin cevher benzeri şeyler için gerekçelendirilebileceğini, arazlar söz konusu olduğunda gerekçelendirilemediğini, bu nedenle ilkenin doğruluğundan ve geçerliliğinden şüphe edilebileceğini iddia eder.

Üçüncü bölümün ikinci kısmında Aristoteles'e yönelik bu eleştiri ve itirazları karışıklığa yer vermemek ve takip kolaylığı sağlamak açısından yine benzer başlıklar altında ve aynı sırayla ele aldık. Mevzubahis itirazları değerlendirirken, tezimizin ilk iki bölümünde sergilemeye çalıştığımız Aristoteles'in düşüncelerinden faydalandık ve bunlar üzerinden itirazların yönünü tespit edip bu itirazlara karşılık verebildik. Çelişmezlik ilkesinin formülasyonuna dair itirazlardan Lukasiewicz'in itirazına konuya yaklaşım noktası olarak modern düşünce ve sembolik mantık alanlarından yaklaşması üzerinden eleştiri getirdik ve bu bakış açısının dışından değerlendirildiğinde itirazının sorunlu görüldüğünü belirttik. Thomas De Praetere'ye de yine benzer şekilde onun ilkenin formülasyonuna yaklaşımı üzerinden itiraz ettik. Çürütmeye yönelik itirazlardan Lukasiewicz'e karşı olarak Aristoteles'te "önceden varsayma"nın hangi durumlarda bir hata teşkil ettiğini, bununla birlikte çürütme yönteminin bu "önceden varsayma"dan farkını vurgulayarak Aristoteles'in bu hataya düşmediğini gösterdik. Dolayısıyla da Lukasiewicz'in itirazının haklı olmadığını düşündüğümüzü göstermeye çalıştık. Burada yine Thomas De Praetere'nin

Aristoteles'e, çürütme yapılırken bir söz söyleme gerekliliği üzerinden yönelttiği itirazını, Aristoteles'in yaklaşımını kapsamlı bir şekilde açıklayarak itiraz ettik. Böylece Aristoteles'in ifadelerinin arka planını göstermeye çalışarak, Thomas De Praetere'nin düşüncelerini neden sorunlu bulduğumuzu göstermeye çalıştık. Son olarak da Lukasiewicz'in içeriğe dair eleştirilerinde haklı olmadığını zira Aristoteles düşüncesi içerisinde tasdik ve inkâr kavramlarının kendi kullandığı anlamlardan farklı olduğunu tespit etmesi ve Aristoteles'i onun kendi düşüncesi sistemi içinde değerlendirdiğinde bir sorun oluşmadığını görmesi gerektiğini izah ettik. Buna ek olarak Lukasiewicz'in çelişmezlik ilkesinin ancak sınırlı şeyler için gerekçelendirilebildiği düşüncesini ele aldık. Burada bunun bir yetersizlikten kaynaklanmadığını, aksine Lukasiewicz'in sınırlı olmakla nitelediği şeylerin ilkenin gerekçelendirilmesi hususunda özellikle seçilmiş olduğunu açıklamaya çalıştık. Böylece Lukasiewicz'in düşüncelerine katılmadığımızı belirttik.

Sonuç olarak bu tez ile göstermeye çalıştık ki Aristoteles'in düşüncesi, meseleleri ele alış biçimiyle etraflıca ve kendi düşünce sistemi içindeki tutarlılığı ile doğru olarak değerlendirildiğinde Aristoteles'in çelişmezlik ilkesini gerekçelendirebildiği düşüncesine ulaştık. Aristoteles'e yöneltilen itiraz ve eleştirilerin meseleye yaklaşımları açısından sorunlu olduğunu tespit ettik. Dolayısıyla tezimizin sonunda hem Aristoteles'in gerekçelendirmesinin hem de çelişmezlik ilkesinin en azından bu eleştiriler karşısında hâlâ değerini koruduğu sonucuna vardık.

INTRODUCTION

Dans son œuvre *Métaphysique*, Aristote réfère à un principe⁴ (*arkhe*⁵) qui n'est pas susceptible de la démonstration (*apodeiksis*) et n'en a pas besoin non plus.⁶ Ce principe est le principe de non-contradiction, qui a été accepté comme l'un des principes fondamentaux de la logique pendant longtemps dans l'histoire de la pensée. Bien qu'Aristote ait prétendu que ce principe était indémontrable, il n'a pas hésité à justifier⁷ ce principe et il a essayé de révéler sa validité. Quoique cet effort ait été longtemps apprécié, par l'évolution de la logique symbolique et par la découverte d'objets dites contradictoires, les penseurs ont été poussés à prendre en compte l'existence des contradictions. Par ces perspectives et par l'effet douteux de l'indémontrabilité du principe de non-contradiction, ils ont commencé à interroger la vérité et la valeur du principe. Ainsi, cela a suscité le fait qu'il est dirigé les objections à Aristote à partir de sa justification de ce principe, et que la position et l'importance du principe sont ébranlés. Alors, cela nous amène à questionner si Aristote a réussi à justifier le principe de non-contradiction et si les objections sont valables.

Ce mémoire vise principalement à aborder à ces questions. La raison qui nous entraîne à rédiger un tel mémoire est le fait qu'il s'agit de diverses objections en affirmant qu'Aristote a échoué dans son essai de justifier le principe de non-

⁴ « J'entends par principes dans chaque genre, ces vérités dont l'existence est impossible à démontrer. » Aristote, **Organon IV Les Seconds Analytiques**, traduction et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 2000, pp.53-54, 76a31.

⁵ Pour les termes grecs, nous avons profité d'index à la fin des traductions de Tricot.

⁶ **Ibid.** p.197-198, 1006a5-10.

⁷ Nous entendons par la justification un raisonnement (*logismos*) valide qui se réalise conformément aux certaines règles ou bien aux certains principes, mais notamment à la raison. Car, selon Aristote la démonstration et la réfutation (*elengkhos*) sont des raisonnements valides. A tel point que nous rencontrons les dénominations en tant que « la démonstration par réfutation » qui désigne que la réfutation est une démonstration mais non pas dans un sens propre. Cependant, puisqu'elles sont une sorte de justification, nous avons préféré d'utiliser la justification comme genre à laquelle elles appartiennent, afin d'éviter une ambiguïté. Néanmoins il faut noter que l'on n'a pas pu constater cette notion de justification chez Aristote. Voir ; Aristote ; *La Métaphysique* Tome I, *Les Seconds Analytiques, Les Premiers Analytiques* (Traduction de J. Tricot) et Thomas De Praetere, « The Demonstration by Refutation of the Principle of Non-Contradiction in Aristotle's Metaphysics, Book IV », **Logique et Analyse**, Vol. 36, No. 143/144, Septembre-Décembre, 1993, pp. 343-358)

contradiction et que nous considérons qu'il s'agit des parties problématiques dans ces objections. Nous trouvons une étude sur la justification d'Aristote et sur l'analyse des objections à ses pensées indispensable. Car, afin d'établir une meilleure compréhension sur la réflexion d'Aristote et rétablir à la fois la réputation d'Aristote et du principe de non-contradiction, une telle étude est nécessaire. Ainsi nous expliquerons qu'Aristote a justifié le principe de non-contradiction et que ce principe est encore valable.

Alors, pour atteindre notre objectif, nous conduirons cette étude en trois parties dans ce mémoire. Dans la première partie nous examinerons premièrement le principe de non-contradiction chez Aristote, à partir des différentes formulations et les caractéristiques du principe. Car, ces formulations du principe sont importantes au regard de bien saisir le contenu du principe, et certaines des objections au principe et à Aristote se forment autour de ces formulations, donc cela nous permet de critiquer ces objections et d'y répondre. A tel point que nous évaluerons la légitimité des objections par la connaissance de la pensée d'Aristote sur ce principe. Pareillement, la connaissance des caractéristiques du principe de non-contradiction nous permet de déterminer en quoi le problème de démonstration du principe de non-contradiction en particulier diffère du problème de démonstration des premiers principes en général. L'importance d'une telle différenciation vient de l'idée que l'on peut comprendre l'approche d'Aristote sur la justification du principe de non-contradiction. Dans cette partie nous tenterons d'expliquer, deuxièmement, ce que ce problème de démonstration du principe de non-contradiction est, en essayant de présenter d'où vient un tel problème et ce que l'attitude d'Aristote face à ce problème. Nous exposerons tellement l'arrière-plan de la justification d'Aristote du principe de non-contradiction, pour que l'on puisse indiquer le point de départ des objections et le cours de réflexion objectant à Aristote.

Dans la deuxième partie de notre mémoire, nous examinerons la justification d'Aristote du principe de non-contradiction. Car, il est impossible de pénétrer les objections à Aristote et à sa justification sans étudier sa tentative de justification. Pour cela nous observerons tout d'abord la réfutation (*elengkhos*) comme méthode proposée par Aristote, afin de constater comment il justifie le principe de non-contradiction, au lieu de la démonstration. Ensuite, nous analyserons en détail certains des arguments

soumis par Aristote, pour que nous puissions mieux saisir à la fois sa méthode qui sert à justifier le principe de non-contradiction. Par cela, nous avons l'intention aussi à la fois de connaître l'un des points de mire des objections que nous traiterons, et de répondre à ces objections à partir de ces points de mire.

Dans la troisième partie, nous étudierons, en premier lieu, ce que les objections envers Aristote sont et deuxièmement nous les analyserons. Car pour que l'on puisse chercher s'il y a vraiment des points problématiques dans la justification d'Aristote et ses pensées sur le principe, il nous faudra observer ces objections. Afin de l'accomplir, nous les présenterons à partir des points visés par ces objections. Pour cela, nous prendrons ces points en tant que la formulation du principe, la méthode de réfutation et le contenu justifié. Car, cela nous donnera la détermination de direction de ces objections et également elle nous permettra de mieux suivre ces objections. Si l'on résume, tout d'abord nous donnerons place aux objections qui prétendent que la formulation du principe de non-contradiction est problématique d'une part au regard de son inclusivité, d'autre part au regard de la présupposition du principe. Deuxièmement, nous examinerons les objections qui affirment que la méthode de justification d'Aristote n'est pas une réfutation et qu'il s'agit des défauts dans l'emploi de la méthode de réfutation. Troisièmement, nous verrons les objections qui posent que ce qu'Aristote tente de justifier n'est pas le principe de non-contradiction mais le principe de double négation, et que le principe de non-contradiction est justifiable pour les choses en nombre limité. L'observation de ces objections est indispensable à la fois pour constater, plus tard dans la deuxième section de cette troisième partie, si elles sont légitimes et si Aristote n'a pas pu être capable de justifier le principe, et pour bien connaître la structure du principe de non-contradiction et l'approche d'Aristote. Car l'étude des objections nous fournit une connaissance plus détaillée sur le processus de justification d'Aristote.

Dans la deuxième section de troisième partie, nous dirigerons une analyse questionnant la validité des objections précédemment mentionnées, à partir de nos explications sur la pensée d'Aristote, qui se situent dans les parties première et deuxième. Nous analyserons les objections également comme dans la section précédente à partir des trois points mentionnés. Comme nous avons déjà précisé, nous essaierons de découvrir si ces objections sont tout à fait valides et s'il s'agit des défauts

dans ces objections. Pour le réaliser, nous profiterons des arguments d'Aristote, des formulations du principe de non-contradiction. Par cela, nous montrerons qu'il n'est pas problématique les formulations d'Aristote dans la première sorte d'objections, et à ce que faire attention est de l'approche à la pensée d'Aristote. Pareillement nous désignerons, dans la deuxième sorte d'objections, que les objections envers Aristote sur la réfutation ne sont pas justes, en expliquant la différence de réfutation des pensées dans les objections et en vérifiant la réfutation d'Aristote par l'appui de ses propres pensées.

Finalement, nous arriverons à l'idée que par un certain point de vue qui comprend la pensée d'Aristote, il a réussi à justifier le principe de non-contradiction. Vu qu'il s'agit des certains défauts à la fois dans la compréhension de la réflexion aristotélicienne et de l'approche propre d'Aristote, et notamment dans l'approche à la pensée d'Aristote, nous affirmerons que le principe de non-contradiction est encore valable.

1. PREMIERE PARTIE : LE PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION ET LE PROBLEME DE DEMONSTRATION CHEZ ARISTOTE

1.1. Le principe de non-contradiction

Pour pouvoir suivre les débats autour du principe de non-contradiction⁸ dans la pensée d'Aristote et les élaborer correctement, il faut d'abord analyser comment ce principe est exprimé dans les textes d'Aristote et quels sont ses particularités. En effet, ce qui définit l'origine et l'objectif de ces critiques est les sens qu'Aristote attribue au principe de non-contradiction.

1.1.1. Les formulations du principe de non-contradiction

L'étude la plus élargie qu'Aristote a réalisé au sujet du principe de non-contradiction se montre dans le quatrième livre de son œuvre *Métaphysique*. Nous y rencontrons également la formulation la plus connue du principe de non-contradiction d'Aristote comme suit : « *Il est impossible que le même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps, au même sujet et sous le même rapport* »⁹. Jan Lukasiewicz, pensant polonais, considère cette expression du principe de non-contradiction comme « formulation ontologique » dans son article intitulé « *On the*

⁸ Il est possible de rencontrer l'usage de ce principe comme « principe de contradiction » mais on a préféré dire dans ce travail généralement « principe de non-contradiction » puisqu'on croit qu'il est plus clair au regard de la compréhensibilité de son contenu. Car c'est un principe qui n'admet pas des contradictoires en même temps. Quant à ce qu'on entend par la contradictoire d'une chose, on se permet de dire en résumé qu'elle est la négation de cette chose. Car, dans l'*Organon*, dans *De l'Interprétation* Aristote appelle la contradiction « *l'opposition d'une affirmation et d'une négation* (Aristote, **De l'Interprétation**, trad. de Jules Tricot, Éditions Les Échos du Maquis, janvier 2014, p. 6, 17a34) », pour cette raison on est capable de dire que la négation elle-même est une négation d'une affirmation. Par ailleurs, on peut connaître les contradictoires sans tomber dans l'étude générale des « opposés » chez Aristote. Quand même, il pourrait être utile de noter que « *Or, parmi les opposés, les contradictoires n'admettent pas de moyen terme : la contradiction consiste, en effet, en une opposition dont l'un ou l'autre membre est nécessairement vrai d'un sujet quelconque, c'est-à-dire sans aucun intermédiaire* » (Aristote, **La Métaphysique**, traduction et commentaire par Jules Tricot, II, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1974, Tome II, p. 565, 1057a33-35.).

⁹ Aristote, **La Métaphysique...**, p. 195, 1005b20.

Principle of Contradiction in Aristotle ».¹⁰ Lukasiewicz exprime, dans le même article, que le principe de non-contradiction est formulé de trois manières différentes et que la formulation ontologique n'est qu'une d'elles. Selon Lukasiewicz, il existe la formulation psychologique et la formulation logique en plus de la formulation ontologique.

Nous rencontrons la formulation psychologique du principe de non-contradiction dans la *Métaphysique* d'Aristote à nouveau. Lukasiewicz déduit cette formulation du discours suivant d'Aristote sur la contradiction : « *Il n'est pas possible, en effet, de concevoir jamais que la même chose est et n'est pas.* »¹¹. Même si Lukasiewicz n'avance pas plus loin de cette citation d'Aristote pour exprimer la formulation psychologique, Aristote expose en détail, dans le reste de la *Métaphysique*, l'impossibilité de penser les contradictions donc l'existence nécessaire d'un tel principe comme principe de non-contradiction comme le suivant : « (...) *il est évidemment impossible, pour le même esprit, de concevoir, en même temps, que la même chose est et n'est pas, car on aurait des opinions contraires simultanées, si on se trompait sur ce point.* »¹². Comme nous pouvons en conclure, d'après Aristote, l'impossibilité en question pour le fait¹³ en termes de l'existence de contradictions est aussi en question pour la pensée¹⁴.

La troisième formulation du principe de non-contradiction, dite formulation logique par Lukasiewicz, se réfère à la citation suivante se trouvant dans le quatrième livre de la *Métaphysique* : « *Nous en avons dit assez pour établir que la plus ferme de toutes les croyances, c'est que les propositions opposées ne sont pas vraies en même*

¹⁰ Jan Lukasiewicz and Vernon Wedin, "On the Principle of Contradiction in Aristotle", **The Review of Metaphysics**, Vol. 24, No. 3, 1971, p. 487.

¹¹ Aristote, **La Métaphysique...**, p.195, 1005b24-25.

¹² **Ibid.**, p. 196. 1005b29-32.

¹³ Tricot indique ce sujet en disant que « *Aristote ainsi énonce le principe de contradiction, côté négatif du principe d'identité, et loi fondamentale de l'Etre, avant d'être une loi de la pensée elle-même (...)* ». (**Ibid.**, p. 195, première remarque de Tricot).

¹⁴ Il est important de dire qu'il faut ajouter que Thomas De Praetere prend ce dernier énoncé comme une formulation par rapport à la pensée. Cela veut dire qu'il ne nomme pas comme « psychologique », bien qu'il utilise la même traduction en tant que le verbe « believe » pour « ὑπολαμβάνειν » pour le fragment d'Aristote. (Thomas De Praetere, **The Demonstration by Refutation...**). On le signale parce que dans les traductions anglaise et française du texte de Lukasiewicz on voit encore le verbe « believe » et « croire » pour la traduction même de ce mot en grec. Pourtant, on dirige nos prétentions, à partir de la traduction de Tricot dont on profite pour le mot « ὑπολαμβάνειν » dont le verbe « concevoir » est l'un de leurs sens.

temps. »¹⁵. Ce qui est exprimé ici en tant que propositions contradictoires veut dire les propositions qui affirme ou nie une même chose. Ce dernier est présenté dans l'œuvre d'Aristote *De l'Interprétation*. En effet, selon Aristote, «*Il est par suite évident qu'à toute affirmation répond une négation opposée, et à toute négation une affirmation. — Appelons contradiction l'opposition d'une affirmation et d'une négation.*»¹⁶.

Ces trois explications du principe de non-contradiction dont sa face est tournée vers ces trois domaines ne sont pas séparées l'une de l'autre. Car à nos yeux, l'expression étudiée en premier parmi les formulations du principe de non-contradiction, autrement-dit la formulation ontologique avec les termes de Lukasiewicz, enveloppe les deux autres formulations. Nous le comprenons à partir du fait qu'Aristote ne voit pas de différence entre la pensée et l'être.¹⁷ De même manière, la première formulation est la formulation qui élabore le principe avec le plus de détails possibles parmi les trois expressions du principe de non-contradiction. Cette formulation du principe de non-contradiction, autrement-dit cette expression du principe, est essentielle afin d'écarter les critiques et objections qui peuvent être faites contre Aristote. C'est la raison pour laquelle il faut prêter attention aux éléments qui fait partie de cette formulation du principe de non-contradiction. Pour rappel, aux yeux d'Aristote, «*Il est impossible que le même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps, au même sujet et sous le même rapport* »¹⁸. Il est clair que quatre points sont accentués dans cette citation. Le premier est l'attribut qui appartient au sujet, le deuxième le sujet auquel l'attribut appartient, le troisième la condition de temps et le quatrième la relation entre le sujet et l'attribut. Ces quatre éléments ne doivent pas être négligés avant de faire une critique sur l'existence des contradictions contre Aristote.

¹⁵ Aristote, *La Métaphysique...*, p. 234, 1011b13-14.

¹⁶ Aristote, *De l'Interprétation...*, p.12, 17a31-33.

¹⁷ « Mais qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas demain une bataille navale, voilà qui est nécessaire. Et puisque les propositions sont vraies en tant qu'elles se conforment aux choses mêmes (...)» *Ibid.*, p.17, 19a33. Voir aussi : Alessandro De Cesaris, « Aristotele on non-contradiction », *Metalogicon*, XXIV, 1, 2011, p.9 et 46eme.remarques. En plus P.11-12.

¹⁸ Aristote, *La Métaphysique...*, p. 195, 1005b20.

1.1.2. Les caractéristiques du principe de non-contradiction

Nous trouvons dans le fragment suivant les particularités du principe de non-contradiction qu'Aristote affirme dans le troisième chapitre du quatrième livre de la *Métaphysique* :

« (...) et le principe le plus ferme de tous se définit comme étant celui au sujet duquel il est impossible de se tromper : il est, en effet, nécessaire qu'un tel principe soit à la fois le mieux connu de tous les principes (car l'erreur porte toujours sur ce qu'on ne connaît pas) et inconditionné, car un principe dont la possession est nécessaire pour comprendre tout être quel qu'il soit, ne dépend pas d'un autre principe, et ce qu'il faut nécessairement déjà avant toute connaissance. »¹⁹

Par la suite du texte *Métaphysique*, Aristote affirme que le principe énoncé dans ce passage est le principe de non-contradiction.²⁰ Ainsi, nous comprenons que le principe de non-contradiction est le principe le plus ferme, qu'il est impossible qu'on se trompe de ce principe, qu'il est le principe nécessaire avant toute connaissance, qu'il ne dépend pas d'un autre principe, qu'il est indispensable pour saisir un être quelconque, inconditionné, le plus connu parmi tous les principes. Si nous nous y focalisons, nous remarquerions aussi dans ce fragment ce qu'Aristote entend par « le plus ferme ».

Au début de ce passage, Aristote définit le principe le plus ferme. Cette définition précise qu'au sujet du principe le plus ferme, il est impossible de se tromper. Il y en a deux raisons. La première est que la fermeté signifie ici autant de clarté pour que tout le monde puisse comprendre. Nous le déduisons à partir de la suite du passage concerné et de l'expression qu'il expose que le principe le plus ferme est nécessairement celui le plus connu. D'ailleurs selon Aristote, l'origine de l'erreur est l'ignorance, la méconnaissance.

¹⁹ *Ibid.*, p. 194, 1005b11-17.

²⁰ *Ibid.*, p.195. 1005b19-21.

En seconde lieu, ce qui permet de définir un principe comme le plus ferme est le fait que le principe le plus ferme est toujours vrai. Cela nous amène à l'idée que la vérité d'un tel principe ne dépend pas de changement du temps et de la situation. Nous pouvons soutenir cette idée par la condition d'être toujours vrai²¹ qu'Aristote affirme, lorsqu'il s'agit des principes. Car, le principe le plus ferme figure parmi les premiers principes. Donc il nous paraît que la fermeté dérive à la fois du fait d'être compréhensible et connaissable et de sa vérité.

Autre nécessité qu'Aristote prétend que le principe le plus ferme possède est le fait que le principe est inconditionné²². Ici, ce qui voulait dire par « inconditionné » c'est que rien ne le précède. Comme Aristote le souligne, c'est une autre nécessité dont le premier principe est doté.²³ Dans le passage que nous avons cité ci-dessus, Aristote l'explique comme le fait d'être indépendant d'un autre principe. Celui-ci n'est possible que lorsqu'il s'agit d'un des premiers principes, c'est-à-dire si ce principe précède toute connaissance. Dès lors, il est certain qu'Aristote souligne qu'un principe qui pourrait être le principe le plus ferme ne se trouve que parmi les premiers principes. Selon Aristote, le principe de non-contradiction, qui est l'un des premiers principes, est le plus ferme puisqu'il a toutes ces caractéristiques.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, Aristote associe la fermeté du principe de non-contradiction au fait que le principe ne permet pas de se tromper. Selon lui, le fait que le principe ne permette pas de se tromper est dû au fait qu'il élimine les contradictions. Aristote présente ces traits du principe de non-contradiction comme la raison du retour de toute démonstration à ce principe. Aristote l'exprime dans le fragment suivant : *“C'est la raison pour laquelle toute démonstration se ramène à ce principe comme à une ultime vérité, car il est, par nature, un point de départ, même pour tous les autres axiomes.”*²⁴

²¹ Aristote, **Les Seconds Analytiques...**, p.8

²² Dans la remarque de la traduction de Jules Tricot, il est aussi possible de voir qu'il donne la place au commentaire d'Alexandre qui interprète « inconditionné » (ανυποθετον) comme *“ce qui n'est pas déduit d'un autre principe, mais est connu par soi”* (Aristote, **La Métaphysique...**, p.194, sixième remarque).

²³ Aristote, **Les Seconds Analytiques...**, p. 8, 71b20-22. Estimez avec p.10, 72a6-7 dans la même œuvre.

²⁴ Aristote, **La Métaphysique...**, p. 196. 1005b32-33.

Dès lors, outre les caractéristiques que nous avons citées ci-dessus, le principe de non-contradiction est la vérité ultime à laquelle la démonstration est réduite et le point de départ de tous les axiomes, ce qui sont parmi les caractéristiques de celui-ci. Ici, en vue de comprendre la relation entre le principe de non-contradiction et la démonstration, il est nécessaire de parler brièvement de la démonstration chez Aristote. Selon Aristote, la démonstration est un syllogisme scientifique (*sylogismos epistemonikos*).²⁵ Par le syllogisme scientifique, il entend le syllogisme par lequel la science est possédée.²⁶ Il y a certaines conditions pour ce genre de syllogisme. Le fait que cette dernière réponde à ces conditions se traduit par une perception selon laquelle la démonstration est évaluée séparément des autres syllogismes et considérée comme une méthode qui mène à la science. La plus pertinente de ces caractéristiques de la démonstration est que la démonstration se réalise à partir des premiers principes qui ne peuvent pas être démontrés. Le principe de non-contradiction est l'un de ces principes et le plus important. Car, selon Aristote, la démonstration se réalise à la fois sur la base de ce principe et conformément à ce principe. Pour ces raisons, Aristote décrit ce principe comme le point de départ de tous les axiomes et la vérité ultime à laquelle se réduit toute preuve.

1.2. Le problème de démonstration

D'après Aristote, les premiers principes de la démonstration sont des principes indémontrables. Sans doute, la même condition est valable pour le principe de non-contradiction qui est l'un de ces principes et le plus important. Cependant, dans la *Métaphysique*, où le principe de non-contradiction est traité en détail, nous observons qu'Aristote a fait quelques enregistrements importants en ce qui concerne ce principe. Le premier d'entre eux est sur la distinction d'être indémontrable et de ne pas avoir besoin de démonstration. La seconde est de savoir si la démonstration est la seule méthode de justification. Cela fait l'objet de la deuxième partie de notre mémoire. Dans cette section, nous essaierons de comprendre le problème de la démonstration s'articulant autour du principe de non-contradiction en nous concentrant sur la première distinction.

²⁵ Aristote, *Les Seconds Analytiques*..., p.8, 71b17-19

²⁶ *Ibid.*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, selon Aristote, la démonstration est un syllogisme scientifique. Comme le souligne Robin, cela fait l'objet des *Seconds Analytiques*.²⁷ Dans la quasi-totalité des *Seconds Analytiques*, Aristote désigne que la méthode la plus précise à utiliser pour posséder la science est la démonstration. Bien que Barnes ait soulevé quelques objections à cette idée d'Aristote dans son article connexe, il reconnaît également l'importance de la démonstration chez Aristote et dans le processus d'apprentissage.²⁸ Aristote discute en particulier dans les *Seconds Analytiques*, que les premiers principes d'une méthode si importante dans le processus de connaître sont des principes qui ne peuvent pas être démontrés. Pour comprendre l'indémontrabilité des premiers principes de la démonstration chez Aristote, il est nécessaire de saisir la structure de la démonstration. Aristote parle d'ailleurs, comme point de départ, du fait qu'en général pour tout apprentissage qui s'effectue par le voie de raisonnement (*logismos*) il est parti des certaines connaissances antérieures.²⁹ Nous le voyons en détail dans l'expression suivante : « *Il en est encore de même pour les raisonnements dialectiques, qu'ils se fassent par syllogismes ou par induction ; les uns comme les autres, en effet, tirent leur enseignement de connaissances préexistantes* »³⁰. Dans ce cadre, il est clair que certaines connaissances préexistantes sont nécessaires pour la démonstration qui est une sorte³¹ de syllogisme. Ainsi, la démonstration requiert toujours des connaissances préexistantes en comparaison de ce qui est à démontrer. Cette nécessité même explique l'indémontrabilité des principes premiers. Car pour qu'une démonstration des principes premiers soit possible, il faudrait qu'il y ait un ensemble d'autres principes précédents à partir desquels nous pourrions effectuer cette démonstration. Toutefois, ces principes sont premiers et

²⁷ Léon Robin, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris : Albin Michel, 1973, p. 282.

²⁸ Barnes discute, dans son article (Barnes, Jonathan, « Aristotle's Theory of Demonstration », *Phronesis*, Vol. 14, No. 2, 1969, pp.144-147), le rôle de la démonstration et il pose que la démonstration n'est pas, en effet, un moyen d'une recherche scientifique, mais le moyen d'apprentissage et d'enseignement. Car, selon lui, Aristote croit que les sciences ont été complétées. Nous l'interprétons ainsi que Barnes signifie que la démonstration n'est pas pour l'acquisition d'une nouvelle connaissance. C'est la raison pour laquelle nous sommes capable d'affirmer que la démonstration est le moyen pour la possession de connaissance scientifique et nous désignons tellement que l'enseignement lui-même est une partie de ce processus. Car, bien que la démonstration ne révèle pas une nouvelle connaissance dans une recherche scientifique, elle assure la connaissance scientifique, même si elle est déjà présente, donc, à celui qui ne possède pas encore cette connaissance, autrement dit à celui qui la veut appréhender.

²⁹ « *Tout enseignement donné ou reçu par la voie du raisonnement vient d'une connaissance préexistante.* » Aristote, *Les Seconds Analytiques*..., p.1, 71a.

³⁰ *Ibid.*, p. 2, 71a5-7.

³¹ Aristote, *Organon III Les Premiers Analytiques*, traduction et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 2001, p.13

immédiats.³² Cela signifie que les premiers principes à partir desquels nous réalisons la démonstration n'ont aucun autre principe qui les précède. Sinon, nous devrions constamment trouver et savoir ce qui est arrivé en premier, et cela devrait durer infiniment. Dès lors, le fait que les principes sont premiers signifie également l'établissement d'une limite empêchant d'aller à l'infini.³³ C'est ce que l'on entend par le fait que les principes de la démonstration (*apodeiktikai arkhai*) sont immédiats. L'expression suivante d'Aristote en sont la preuve ; « *Un principe de démonstration est une proposition immédiate. Est immédiate une proposition à laquelle aucune autre n'est antérieure.* »³⁴ Ainsi, selon Aristote, une proposition qui ne contient rien qui la précède est immédiate. Comme nous l'avons mentionné, les principes sont premiers parce qu'ils n'ont rien d'autre qui les précède. C'est une nécessité pour que la démonstration fonctionne. Ici, il conviendrait d'évaluer la nécessité en tenant compte de la définition de la nécessité³⁵ par Aristote selon laquelle cette dernière répond à la condition de ne peut pas être autrement qu'elle n'est.

Ces caractéristiques des principes de démonstration, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, expliquent la raison pour laquelle les principes de la première distinction sont indémontrables. Ces principes ne peuvent être pas démontrés car ils ne sont pas propices à la démonstration par leur nature obligatoire. S'il s'agit du principe de non-contradiction, la question de la démonstration acquiert une nouvelle dimension. Car en plus d'avoir les caractéristiques mentionnées concernant d'être l'un des premiers principes, il a aussi la caractéristique d'être le principe le plus ferme. À ce stade, Aristote traite de la question de savoir si ce principe a besoin d'une démonstration ou non. Il convient de mentionner ici une distinction. Car Aristote évalue la question du besoin sur deux points principaux. Le premier point est le fait que celui qui demande d'une démonstration a besoin d'une telle démonstration. Le deuxième est le fait que si ce dont la démonstration est demandée a besoin d'une telle

³² Aristote, **Les Seconds Analytiques...**, p. 8, 71b21-22. Estimez avec les *Seconds Analytiques*, 72a5, p.10.

³³ Nous voyons une discussion similaire dans le deuxième livre de la *Métaphysique*. Aristote, ici, tente d'expliquer « *qu'il y a un premier principe, et que les causes des êtres ne sont pas de nombre infini* » (Aristote, **La Métaphysique...**, p. 110, 994a) et il considère la cause finale comme fin et selon lui la fin est une limite. (*Ibid.*, p.114-115, 994b9-16.) Ainsi, comme nous avons décrit le premier principe en tant que limite dans le début d'une série verticale, Aristote décrit la cause finale en tant que limite dans la fin de cette série. On voit qu'il est impossible d'aller à l'infini dans les deux cas.

³⁴ Aristote, **Les Seconds Analytiques...**, p.10, 72a6-9.

³⁵ « *Quand une chose ne peut pas être autrement qu'elle n'est, nous disons qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi.* » Aristote, **La Métaphysique...**, p. 259, 1015a34-35.

démonstration. Si l'on considère ce dont la démonstration est demandée et celui qui en demande comme deux parties adverses, l'objection d'Aristote à la demande de la démonstration des premiers principes fait partie du premier groupe. La raison en est l'accent mis par Aristote. Car l'accent mis par Aristote sur la démonstration des principes premiers exprime une impossibilité découlant de ce dont la démonstration est demandée. Puisque, ici, ce sont les premiers principes ce dont la démonstration est demandée, et les premiers principes ne peuvent pas être démontrés par leur nature. Le sujet en ce qui concerne la contestation par Aristote dans le cadre du principe de non-contradiction est la question d'avoir besoin de la démonstration. Ici, lorsqu'il s'agit du principe de non-contradiction, le sujet fait partie du seconde groupe que nous avons mentionné. Car dans ce cas, ce qu'Aristote veut désigner est le fait que c'est le besoin de celui qui demande une démonstration. En d'autres termes, Aristote précise que lorsqu'il s'agit du principe de non-contradiction, ce principe n'a pas besoin de démonstration et qu'un tel besoin dérive, en effet, de celui qui demande la démonstration de ce principe. En outre, il prétend qu'il y a des problèmes avec la personne qui fait une telle demande. Il l'exprime dans son œuvre *Métaphysique* : « *Quelques philosophes réclament certes une démonstration même pour ce principe, mais c'est par une grossière ignorance (...)* »³⁶.

Ici, il convient de rappeler les caractéristiques du principe de non-contradiction. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le fait que le principe de non-contradiction soit le principe le plus ferme, selon Aristote, le porte d'une position où le principe ne peut pas être démontré à la position où il n'a pas besoin de la démonstration. L'énoncé d'Aristote que nous avons cité indique également que la demande de démonstration de ce principe qui est le principe le plus ferme ne découlent que de l'ignorance. Dans la suite du texte pertinent, Aristote définit cette ignorance comme suit : « (...) *c'est de l'ignorance, en effet, que de ne pas distinguer ce qui a besoin de démonstration et ce qui n'en a pas besoin.* »³⁷. Dès lors, selon Aristote, l'incapacité de distinguer entre ce qui a besoin de démonstration et ce qui n'en a pas besoin est un problème. Car selon lui, s'il n'est pas possible de tout démontrer³⁸, c'est

³⁶ Aristote, *La Métaphysique...*, p. 197, 1006a5-6.

³⁷ *Ibid.*, 1006a6-8.

³⁸ « *il est absolument impossible de tout démontrer* » *ibid.*, 1006a5-10.

un grand problème d'être incapable de distinguer des choses qui n'en ont pas besoin et d'en demander une.

Le principe de non-contradiction est l'origine de tous les principes et il est le principe le plus connu qui ne dépend d'aucun autre principe et ne permet pas d'erreur. Ce sont des caractéristiques ce qui le rend le principe le plus ferme. Ainsi, selon Aristote, la demande de démonstration de ce dernier relevé un problème de celui qui en demande, et non le problème de ce principe. Toutefois, Aristote n'hésite pas à justifier un tel principe. Comme nous l'avons mentionné précédemment, puisqu'il est impossible de tout démontrer selon Aristote, le fait que la démonstration ne soit pas la méthode appropriée pour justifier le principe de non-contradiction ne signifie pas que ce dernier ne peut pas se justifier. Comme nous le verrons au section suivante, Aristote essaie de présenter une justification du principe de non-contradiction par la réfutation. Encore une fois, comme nous le verrons dans la partie suivante, la méthode de la réfutation est une méthode qui fonctionne sur la base de l'existence d'un adversaire qui a besoin de démonstration pour un principe qui n'en a pas besoin.

2. DEUXIEME PARTIE : LA JUSTIFICATION DU PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION

2.1. La réfutation

Il est possible de rencontrer la méthode de réfutation dans différentes œuvres d'Aristote telles que *Analytiques*, *Réfutations Sophistiques*, *Topiques*. Dans le quatrième livre de la *Métaphysique*, Aristote nous présente cette méthode comme le seul moyen de justifier l'existence et la nécessité du principe de non-contradiction. Il l'exprime ainsi : « *Il est cependant possible d'établir par réfutation l'impossibilité que la même chose soit et ne soit pas* »³⁹. Ici, Aristote parle du principe de non-contradiction par l'expression « l'impossibilité que la même chose soit et ne soit pas ». Ainsi, il signale qu'il justifiera le principe de non-contradiction par l'intermédiaire de la méthode de réfutation.

Au tout début de son œuvre intitulé *Réfutations Sophistiques*, Aristote définit la méthode de réfutation ainsi : « *la réfutation est un raisonnement avec contradiction de la conclusion* »⁴⁰. Cette expression d'Aristote révèle que le but principal de ce genre de raisonnement est d'arriver à la contradiction de la pensée obtenue à la suite du raisonnement. Bien que cette définition explique ce que l'on obtiendra par l'intermédiaire de la réfutation, cette dernière n'explique pas comment commencer. A ce stade, il semble possible de déterminer le point de départ de l'application de la méthode de la réfutation à partir du fragment suivant de la *Métaphysique* : « *Now negative demonstration I distinguish from demonstration proper, because in a demonstration one might be thought to be assuming what is at issue, but if another person is responsible for the assumption we shall have negative proof, not*

³⁹ On entend par « *la même chose soit et ne soit pas* » le principe de non-contradiction. (Aristote, **La Métaphysique...**, p. 198, 1006a11-12).

⁴⁰ Aristote, **Organon VI Les Réfutations Sophistiques**, traduction nouvelle et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1995, p. 2, 165a3.

demonstration. » ⁴¹. Ce fragment d'Aristote révélant la différence entre la démonstration et la réfutation souligne deux points importants concernant la structure de la réfutation. Le premier d'entre eux indique que la méthode de la réfutation repose sur une présupposition. La seconde souligne que celui qui avancera ladite présupposition n'est pas celui qui appliquera la méthode de la réfutation. En d'autres termes, selon Aristote, la personne qui devrait présupposer et la personne qui appliquera la méthode de la réfutation sont des personnes différentes. Ici, le fait que la personne présupposant et la personne qui appliquera la méthode de la réfutation soient des personnes différentes montre qu'Aristote a conçu la méthode de la réfutation comme une méthode qui requiert la présence de deux personnes et opère sur cette présence.

En résumé, selon Aristote, pour que la méthode de la réfutation soit appliquée, il nous faut d'abord une personne qui ferait une hypothèse, et deuxièmement une certaine hypothèse en cause. Troisièmement, on peut dire que si la méthode de réfutation est appliquée correctement, le résultat final obtenu par réfutation -pas au sens terminologique- devrait donner la contradiction de l'hypothèse au départ. À ce stade, il convient d'analyser les arguments élaborés par Aristote en ce qui concerne le principe de non-contradiction. Car cette analyse expliquera à la fois la méthode de réfutation et la justification du principe de non-contradiction comme principale raison pour laquelle nous essayons de comprendre cette méthode.

2.2. Les arguments

Nous rencontrons les arguments d'Aristote en ce qui concerne la justification du principe de non-contradiction dans son ouvrage *Métaphysique* où il analyse ce sujet. Bien qu'il existe de différentes déclarations⁴² sur le nombre de ces arguments, dans la traduction française de la *Métaphysique* que nous avons principalement utilisée dans

⁴¹ Aristotle, « Metaphysics », traduction de W.D. Ross, dans « **The Complete Works of Aristotle** », édité par Jonathan Barnes, II, Princeton University Press, 1991, tome II, p. 1588, 1006a15-20. Vu que la traduction de Tricot, pour ce passage, nous semble en peut problématique en raison de son usage « la pétition de principe » (*to eks arkhes aiteisthai*) dans ce passage, nous avons préféré la traduction de Ross. Pourtant, Ross a préféré de dire « démonstration négative » au lieu d'utiliser « réfutation », mais c'est un autre sujet qui ne sera pas discuté dans ce mémoire.

⁴² Thomas De Praetere, **The Demonstration by Refutation...**, p. 343. « Among the eight classical aristotelian proofs of the impossibility of contradiction developed in book IV... »

ce mémoire, Tricot a affirmé qu'il y en a sept.⁴³ Cependant, il semble qu'il soit possible de considérer la méthode de la réfutation elle-même comme un argument⁴⁴. Dans cette partie de notre mémoire, au lieu de traiter de tous les arguments, nous n'analyserons que les arguments qui, selon nous, reflètent les idées principales d'Aristote. Car nous considérons qu'il y a certains arguments qui nous semblent similaires parmi les arguments mentionnés ci-dessus. Dès lors, dans cette section nous analyserons quatre des arguments d'Aristote, y compris la méthode de réfutation. Nous essaierons d'effectuer cette analyse par l'intermédiaire des exemples soutenant qui, selon nous, se situent sous les certaines des arguments en question.

2.2.1. Le premier argument : La réfutation elle-même

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous pensons que la méthode de la réfutation elle-même peut être considérée comme un argument. Pour cette raison, dans cette section, où nous analyserons les arguments en ce qui concerne la justification du principe de non-contradiction, nous commencerons notre analyse par l'évaluation de la méthode de la réfutation. En vue de comprendre pourquoi et comment la réfutation peut être un argument, le passage suivant de la *Métaphysique* revêt une importance essentielle :

« Le point de départ pour tous les arguments de cette nature⁴⁵, c'est de requérir de l'adversaire, non pas qu'il dise que quelque chose est ou n'est pas (car on pourrait peut-être croire que c'est supposer ce qui est en question), mais qu'il dise du moins quelque chose qui ait une signification pour lui-même et pour autrui. Cela est de toute nécessité, s'il veut dire réellement quelque chose ; sinon, en effet, un tel homme ne serait capable de raisonner, ni avec lui-même, ni avec un autre. Si, par contre, il concède ce point, une démonstration pourra avoir lieu, car on aura déjà quelque chose

⁴³ Aristote, *La Métaphysique*..., p.200, 5^{ème} remarque.

⁴⁴ Donc nous acceptons huit arguments en ajoutant la réfutation elle-même dans la numérisation de Tricot qui affirme l'existence de sept arguments pour prouver le principe de non-contradiction.

⁴⁵ Ce qui est voulu dire ici est que, comme nous avons montré dans la section « *La Réfutation* », l'adversaire présuppose le principe qui sera démontré -non pas au sens propre -par un autre, dans ce cas-là il sera réfuté.

de déterminé. Mais l'auteur responsable de la pétition de principe⁴⁶ n'est plus celui qui démontre mais celui qui subit la démonstration, car en ruinant le raisonnement, il se prête au raisonnement. De plus, accorder cela, c'est accorder qu'il y a quelque chose de vrai indépendamment de toute démonstration, d'où il suit que rien ne saurait être ainsi et non ainsi. »⁴⁷

Lorsque nous analysons ce passage, nous voyons d'abord qu'Aristote insiste sur la nécessité pour l'adversaire de dire quelque chose, comme première condition de tout raisonnement, avant de passer à la méthode de la réfutation. Deuxièmement, comme nous l'avons mentionné précédemment, Aristote considère qu'il est nécessaire que l'adversaire ait une supposition pour la réfutation qui est une méthode par laquelle il essaie de justifier le principe de non-contradiction. Il semble que l'accent commun ici soit mis sur la manière dont l'adversaire participe au raisonnement. Ce que nous entendons ici par la manière dont l'adversaire participe au raisonnement, c'est que l'adversaire dit quelque chose significative. Car, comme le révèle le passage pertinent, l'adversaire participe au raisonnement en disant quelque chose significative. C'est ce qui permet de considérer la méthode de la réfutation comme argument au regard de justification du principe de non-contradiction. Nous pouvons l'expliquer ainsi d'une façon plus claire ; l'expression d'une certaine chose qui possède un sens significatif montre qu'il existe « quelque chose de vraie indépendamment de toute démonstration ». Car, par cela, l'adversaire l'exprime. Cela indique également que ; une autre chose, à savoir la contradiction de ce qui a été dit au début, n'a pas ce sens particulier, c'est-à-dire qu'il n'est pas vrai. Ainsi, à ce stade, il s'agit d'une justification du principe de non-contradiction. C'est pourquoi l'accent mis par Aristote dans ce passage est important. Car ce qui est important ici n'est pas le contenu de la prétention ; c'est l'existence d'une prétention, d'une supposition. Quel que soit le contenu de la prétention, comme Aristote l'a déclaré dans le passage en question, l'acceptation de la participation au raisonnement en disant quelque chose signifie aussi l'acceptation de tout cela, ce qui peut se considérer comme une justification du principe de non-contradiction. Notre pensée selon laquelle la méthode de réfutation elle-même peut être un argument découle de celui-ci.

⁴⁶ Comme nous avons mentionné dans la section « *La Réfutation* » encore, ce n'est pas en effet une pétition de principe, c'est une présupposition qui ne prend pas place comme prémisse dans le raisonnement.

⁴⁷ Aristote, **La Métaphysique...**, p.199-200, 1006a20-30.

2.2.2. Le deuxième argument : L'argument de substance

Nous pensons que le deuxième argument que nous analyserons au point de justification du principe de non-contradiction comporte trois étapes. Selon nous, chacune de ces étapes soutient l'idée qu'Aristote défend dans cet argument. Cela offre l'occasion de considérer chacun d'eux comme un argument distinct. En outre, il convient de souligner que chacune de ces étapes est complémentaire l'une de l'autre et de l'argument principal. Cet argument repose essentiellement sur l'idée que la négation du principe de contradiction conduit à la négation de la quiddité et de la substance. Les étapes remarquables que nous allons examiner sous cet argument appuient la réfutation de la négation du principe de non-contradiction sur trois points. La première de ces étapes traite de la « quiddité » comme nous l'avons évoqué, la seconde de la « nécessité » et la troisième de « la substance en fonction de son rapport à l'accident ». Analysons maintenant cet argument élaboré par Aristote pour justifier le principe de non-contradiction, à travers de la première étape :

« Qu'il soit donc entendu, ainsi que nous l'avons dit au début, que le nom possède un sens défini et une signification unique. - Ceci posé, il ne peut pas se faire que la quiddité d'homme signifie précisément la quiddité de non-homme, s'il est vrai que homme signifie non pas simplement l'attribut d'un sujet déterminé, mais bien un sujet déterminé : car nous n'entendons pas établir qu'il y a identité entre signifier un sujet déterminé, et signifier quelque chose d'un sujet déterminé, pour la raison que, s'il en était ainsi, musicien, blanc et homme signifieraient aussi une même chose, de telle sorte que tous les êtres seraient un seul être, car ils seraient univoques. Et il ne sera pas possible que la même chose soit et ne soit pas ce qu'elle est (...) »⁴⁸

Lorsque ce passage est attentivement analysé, on voit qu'Aristote est arrivé au jugement à la fin du passage par l'intermédiaire de la supposition suivante : « il est possible que la même chose soit et ne soit pas ce qu'elle est ». Ainsi, la réfutation dont il est en question dans ce passage procède en fonction de cette supposition. Aristote considère cette supposition comme un déni de l'idée selon lequel « le nom possède un

⁴⁸ **Ibid.**, p.202-203, 1006b10-19.

sens défini et une signification unique ». Puisqu'Aristote traite cette pensée comme une pensée qui soutient le principe de non-contradiction, il considère la négation de cette pensée, donc la supposition en question, comme la négation du principe de non-contradiction et il tente de le réfuter. Lorsqu'il le fait, le point de départ d'Aristote est l'affirmation selon laquelle toute chose a une « quiddité », particulièrement comme dans cet exemple de « l'homme » dans ce fragment. Car, selon Aristote, c'est la quiddité qui rend une chose ce qu'elle est, et c'est aussi la quiddité qui donne à une chose son sens unique.

Dans ce passage, nous avons inclus la première étape de l'argument que nous analyserons dans cette sous-section. A partir de cette première étape, on peut dire que l'accent mis ici par Aristote repose sur la différence qu'ont les choses en fonction de leurs significations. Il semble que l'exemple « d'homme » choisi par Aristote, à cet égard, ne soit pas un choix aléatoire, mais un choix conscient. Selon Aristote, « l'homme » possède la particularité d'être à la fois un « attribut » et un « sujet ». Nous pouvons le comprendre dans le passage ci-dessus où il y a deux distinctions entre le musicien, le blanc et l'homme. La première distinction est la différence entre ce qui peut être attribué à un sujet et ce qui peut être un sujet. Nous sommes en train de le comprendre pareillement au travers de la différence entre « signifier un sujet déterminé » et « signifier quelque chose d'un sujet déterminé ». La seconde distinction est celle entre les choses qui peuvent être attribuées au même sujet. C'est en quelque sorte la négation de l'identité des choses qui peuvent être attribuées au même sujet. Pour donner un exemple, la première des deux distinctions que nous avons mentionnées est la distinction entre le musicien et l'homme, de sorte que le musicien est un attribut de l'homme. La deuxième distinction est celle entre blanc et musicien. Car tous les deux sont des attributs de l'homme. Dans le passage en question, Aristote essaie de montrer à partir de ces distinctions que des choses différentes ne peuvent pas avoir le même sens. Car il y a même une différence entre l'attribution des choses, ce qui signifie que l'absence de cette différence se traduit par le fait que tous les êtres sont univoques. Selon Aristote, cette pensée est la conclusion finale dont la contradiction qu'il obtient. Ainsi, la supposition au début selon laquelle la même chose est et n'est pas ce qu'elle est, paraît impossible. Par conséquent, au travers de ce fragment Aristote a justifié le principe de non-contradiction.

Notre deuxième étape sur ce sujet est importante car celle-ci souligne le rapport entre quiddité et nécessité :

« Donc, si on désigne avec vérité quelque chose du nom d'homme, cette chose est nécessairement un animal bipède, parce que c'était là le sens que nous avons donné à homme. Et si cela est nécessaire, il ne peut pas se faire que cette même chose ne soit pas un animal bipède ; car telle est la signification de être nécessaire : c'est de ne pouvoir pas ne pas être. Conclusion : il n'est pas possible qu'il soit vrai, en même temps, de dire que la même chose est homme et n'est pas homme. »⁴⁹

La réfutation dans ce passage avance également à partir de la question du sens. Il est donc possible de considérer ce fragment comme une continuation du précédent. Au cœur de ce passage, cependant, se trouve le concept de nécessité. Dès lors, nous devrions analyser le concept de nécessité avec la question du sens. Dans ce passage, la question du sens est analysée surtout à travers l'exemple de « l'homme ». Selon Aristote, si « homme » signifie « animal bipède », alors quand on appelle quelque chose humain, il s'agit nécessairement d'un animal bipède. Ceci est aussi implicitement lié à la question de la « quiddité » du premier passage. Car on peut dire que le fait que chacune des différentes choses ait des significations uniques et différentes les unes des autres, en d'autres termes, qu'elles aient des « quiddités » nous amène à nommer tellement les choses et cela constitue une nécessité. Cette nécessité entraîne l'impossibilité de ne pas être un animal bipède, par exemple pour l'homme. De la même façon ; si quelque chose est nécessairement homme en vertu de sa quiddité, il n'est pas possible de dire qu'il n'est pas homme, en fonction de la définition de la nécessité. Car cette chose a les caractéristiques nécessaires pour être appelée l'homme. Ceci nous amène au résultat visé par Aristote. Ainsi, nous ne pouvons pas dire que la même chose est à la fois homme et ne l'est pas. Par conséquent, selon Aristote, le principe de non-contradiction ne peut être nié.

⁴⁹ **Ibid.**, p. 203-204, 1006b28-1007a.

La troisième étape complémentaire⁵⁰ que nous traiterons dans cet argument s'articule autour de l'existence de la substance par rapport à sa relation avec l'accident : *« En général, ceux qui raisonnent de cette manière anéantissent la substance et la quiddité. Ils sont en effet, dans la nécessité de soutenir que tout est accident, et de dire que ce qui constitue essentiellement la quiddité de l'homme, ou la quiddité de l'animal, n'existe pas. »*⁵¹. Ce fragment montre qu'Aristote considère la négation du principe de non-contradiction comme pensée qui conduit directement à la négation de la substance⁵² et de la quiddité. Nous avons précédemment évoqué la relation entre le principe de non-contradiction et la quiddité. Pourtant, ici, l'idée principale discutée est basée sur l'interprétation d'Aristote selon lequel la négation de la substance est analysé par le fait que « tout soit accident ». Ainsi, ce passage indique qu'Aristote exposera la réfutation de cette prétention. Cela veut dire qu'en expliquant que tout n'est pas accident, Aristote vise à justifier l'existence de la substance et à partir de cela le principe de non-contradiction. Aristote commence son explication que tout n'est pas accident, par cette expression :

*« Telle est, en effet, la distinction à établir entre substance et accident : le blanc est, pour l'homme, un accident, parce que, bien que l'homme soit blanc, le blanc n'est pas son essence. Mais si on dit que tout est accident, il n'y aura plus de sujet premier des accidents, puisque l'accident désigne toujours le prédicat d'un sujet. La prédication devra donc aller nécessairement à l'infini. Mais cette progression est impossible, car il n'y a même jamais plus de deux accidents liés l'un à l'autre. »*⁵³

A partir de ce fragment, nous voyons premièrement qu'Aristote traite de la relation entre la substance et l'accident à travers un exemple. Selon cet exemple, lorsque l'homme est une substance, le blanc est un accident et le blanc a été attribué à

⁵⁰ Comme cette troisième étape, en tant que l'emploi de la réfutation, est ce qui est le plus long parmi les autres étapes, on s'est contenté de l'examiner à partir des lignes principales pour ce raisonnement en conservant son intégrité.

⁵¹ *Ibid.*, p.205, 1007a20-23.

⁵² On voit dans la suite du passage ce qu'Aristote entend par la substance *« Si l'on veut, en effet, qu'il y ait quelque chose qui soit la quiddité de l'homme, ce ne sera ni la quiddité du non-homme, ni la non-quiddité de l'homme, bien que ce soit là des négations de la quiddité de l'homme, car il y a une seule chose qui était signifiée, et cette chose était la substance de quelque chose. Or, signifier la substance d'une chose veut dire que la quiddité de la chose n'est rien d'autre. »* (*Ibid.*, p.205-206, 1007a23-30)

⁵³ *Ibid.*, p.206-207, 1007a31-1007b2.

l'homme. Il nous paraît ainsi que la relation de prédication elle-même rend impossible l'idée selon laquelle "tout est un accident". Car Aristote affirmait dans la suite du passage que l'accident est le prédicat d'un sujet. Cela montre, en soi, que tout ne peut pas être accident. Car ici il y a un sujet auquel l'accident sera attribué. Ce qui constitue ce sujet est la substance. La substance constitue aussi ici une frontière pour éviter d'aller à l'infini. Sinon, la prédication pourrait durer infiniment. A la fin de ce passage, Aristote se réfère à l'impossibilité que les accidents puissent être attribués l'un à l'autre à l'infini, en affirmant que seuls deux accidents peuvent être attribués l'un sur l'autre. Il en explique la raison comme suit :

*« En un premier sens, en effet, un accident n'est un accident d'accident que si l'un et l'autre sont accident d'un même sujet : je dis, par exemple, que le blanc est musicien et que le musicien est blanc, seulement parce que tous les deux sont des accidents de l'homme. En un second sens, musicien est un accident de Socrate, mais non plus en ce sens que l'un et l'autre termes sont les accidents d'un autre être. »*⁵⁴

Dans ce passage Aristote parle de deux cas en matière d'accidents. Dans le premier cas, il traite les accidents qui peuvent s'attribuer les uns aux autres comme ceux qui peuvent être attribués au même sujet. Cela signifie que les accidents de la même substance peuvent être attribués les uns aux autres. Le fait que l'attribution de blanc et de musicien l'un à l'autre, qui sont dit de l'homme, est l'exemple de ce cas. Ce cas révèle également l'existence d'une substance. Ainsi, tout n'est pas accident. Quant au second cas, il est assez clair puisqu'il donne l'exemple que musicien qui est accident est attribuée à Socrate qui est substance. D'ailleurs, nous avons traité des cas similaires auparavant. Ici encore, il s'agit d'une substance, et par cela Aristote a expliqué que tout ne peut pas être accident, donc la substance existe et les choses ont des essences nécessaires. Comme nous avons essayé de préciser au début de cet argument, les essences nécessaires des choses signifient également que différentes choses ont des significations différentes et uniques. Ainsi, cela constitue une justification du principe de non-contradiction selon Aristote. Aristote l'exprime ainsi :

⁵⁴ **Ibid.**, p. 207, 1007b2-7.

« Dans le dernier cas⁵⁵, l'accident n'est jamais accident d'accident ; il n'y a que les accidents du premier cas qui puissent l'être, de sorte qu'on ne peut pas dire que tout est accident. Il doit donc y avoir, même ainsi, quelque chose qui signifie la substance. Mais nous avons montré que, s'il en est ainsi, les contradictions ne peuvent pas être attribuées simultanément. »⁵⁶

2.2.3. Le troisième argument : l'argument d'unité des êtres

« Si toutes les contradictions relatives au même sujet sont vraies en même temps, il est évident que tous les êtres n'en feront qu'un. Il y aura, en effet, identité entre une trirème, un rempart et un homme, si, de tout sujet, il est possible d'affirmer ou de nier, indifféremment, n'importe quel prédicat, comme doivent nécessairement l'admettre ceux qui adoptent le raisonnement de Protagoras. Car s'il y a quelqu'un à croire que l'homme n'est pas une trirème, il n'est évidemment pas une trirème ; par conséquent, il est aussi une trirème, puisque la contradictoire est vraie. On en arrive alors à la doctrine d'Anaxagore que toutes choses sont confondues, et que, par suite, rien n'existe réellement. »⁵⁷

L'argument d'Aristote que nous allons inclure dans cette sous-section commence par le passage ci-dessus. Il nous semble que la pensée qu'Aristote essaie de réfuter dans ce passage soit la prétention selon laquelle « toutes les contradictions relatives au même sujet sont vraies en même temps ». Le seul but d'Aristote dans ce fragment n'est pas la réfutation de cette pensée. Parallèlement à cette prétention, Aristote analyse également les prétentions de Protagoras et d'Anaxagore, qui, selon lui, soutiennent cette prétention-ci. Ici, le point de départ d'Aristote est l'idée suivante : « toutes les contradictions relatives au même sujet sont vraies en même temps » et il l'assimile à l'unité de tous les êtres. Il paraît qu'Aristote trouve cette affirmation similaire à celle de Protagoras : « toutes les opinions et toutes les impressions sont vraies »⁵⁸. L'expression « de tout sujet, il est possible d'affirmer ou de nier, indifféremment, n'importe quel prédicat » que nous avons cité ci-dessus soutient également cela. Il est

⁵⁵ C'est le cas dans lequel l'accident est le prédicat de Socrate.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 208, 1007b14-17.

⁵⁷ *Ibid.*, p.208-209, 1007b18-25.

⁵⁸ *Ibid.*, p.217, 1009a8.

possible d'évaluer ces trois prétentions comme la négation du principe de non-contradiction. Car ces trois affirmations se traduisent par l'idée que tous les êtres sont une seule chose. Dans ce cas, donc, comme l'a déclaré Aristote, une trirème, un rempart et un homme seraient la même chose.

Aristote poursuit ici son raisonnement avec la pensée d'Anaxagore. Car, l'analyse de la pensée d'Anaxagore revêt une importance essentielle en ce qui concerne plusieurs dimensions. Tout d'abord, les affirmations mentionnées ci-dessus amènent à cette pensée. Ensuite, cette pensée d'Anaxagore rend plus compréhensible la relation entre le fait que tout ne soit qu'une chose et le principe de non-contradiction. La pensée d'Anaxagore indique le problème qui peut survenir lorsque tout est un. Aristote décrit cela en disant que « toutes choses sont confondues ». Cela veut dire que, d'après Aristote si toutes les contradictions sur le même sujet sont acceptées, on peut appeler l'homme à la fois une trirème et un rempart, autrement dit non-trirème. Vu que l'on pourrait le dire de tous les autres êtres, enfin tout devient une chose et donc « toutes choses sont confondues ». Aristote en évalue le résultat toujours du point de vue d'Anaxagore et déclare que ces prétentions arrivent à l'idée selon laquelle « rien n'existe vraiment ». Donc, pour Aristote, réfutation est accompli puisque celui-ci n'est pas possible. Ainsi, il justifie le principe de non-contradiction.

2.2.4. Le quatrième argument : Argument Mégare

Nous examinerons cet argument se situant en tant que le dernier argument dans la *Métaphysique* en deux parties complémentaires dont chacune peut être considérée comme un argument à part entière. Selon nous, l'expression suivante d'Aristote constitue la première partie de cet argument :

« De plus, est-ce donc que celui qui pense que telle chose est ainsi, ou qu'elle n'est pas ainsi, se trompera, tandis que celui qui affirme les deux propositions dira la vérité ? Si ce dernier est dans le vrai, que peut-on bien signifier en disant que telle est la nature des choses ? S'il n'est pas dans la vérité, mais qu'il se trouve plus dans la vérité que celui qui pense que telle chose est ainsi ou n'est pas ainsi, les êtres auront déjà une nature déterminée,

*et ce jugement du moins sera vrai, et ne sera pas en même temps aussi non-vrai. »*⁵⁹

Comme nous pouvons le voir, ce passage commence par la distinction d'Aristote entre les deux pensées. A partir d'ici, on peut dire à première vue ce qu'Aristote a tenté de réfuter dans ce passage est la prétention qui affirme qu'il est vrai qu'une chose est ainsi et n'est pas ainsi. Cependant, il convient de noter que dans ce passage, contrairement à ses arguments précédents, Aristote ne se concentre pas sur la discussion de la justesse de ce jugement lui-même, mais sur l'attitude de l'adversaire qui a ce jugement. Car ici, pour Aristote, ce qui fournira le point de départ pour la justification du principe de non-contradiction est le jugement de l'adversaire sur ladite distinction. Cela veut dire que la priorité ici n'est pas de traiter l'affirmation de l'adversaire selon laquelle il est vrai que quelque chose l'est et ne l'est pas. Le point de départ d'Aristote est ici l'affirmation selon laquelle « les êtres ont une nature déterminée », ce que l'adversaire obtiendra à la suite de son jugement. Cela signifie que l'affirmation qu'Aristote prend ici comme point de départ de sa réfutation est l'affirmation selon laquelle « les êtres n'ont pas une nature déterminée ». Celle-ci élimine également une objection probable de l'adversaire. A savoir, même si l'adversaire accepte que les choses aient une nature déterminée, mais que cette nature permet à la fois d'être « ainsi et pas ainsi », cela ne constitue pas pour Aristote un obstacle à la réfutation. Car ce qui importe ici, c'est l'affirmation de l'adversaire selon laquelle les choses aient une nature déterminée. Cela veut dire que l'adversaire ne peut pas prétendre autrement. Parce que l'affirmation de l'adversaire signifie que sa prétention est vraie, et il est impossible qu'elle ne soit pas vraie en même temps. Le fait qu'il accepte que les choses aient une nature déterminée est alors une fixation de vérité pour l'adversaire. Il accepte donc l'existence du principe de non-contradiction. Ainsi, Aristote justifie encore une fois le principe de non-contradiction.

La seconde partie de l'argument que nous analysons dans cette sous-section constitue essentiellement la continuation du passage ci-dessus. Toutefois, les deux passages sont susceptibles de justifier séparément le principe de non-contradiction. Analysons :

⁵⁹ **Ibid.**, p. 214-215, 1008b2-7.

« Mais si tous sont également dans l'erreur et dans la vérité, il ne peut s'agir, pour un être se trouvant dans cet état, ni de proférer un son, ni de dire quelque chose d'intelligible, car, en même temps, il dit une chose et ne la dit pas. S'il ne forme aucun jugement, ou plutôt si, indifféremment, il pense et ne pense pas, en quoi différera-t-il des plantes ? De là vient, de toute évidence, que personne ne se trouve en réalité dans cet état d'esprit, ni parmi ceux qui professent cette doctrine, ni parmi les autres. Pourquoi, en effet, notre philosophe fait-il route pour Mégare, et ne reste-t-il pas chez lui en se contentant de penser qu'il y va ? Pourquoi si, au point du jour, il rencontre un puits ou un précipice, n'y marche-t-il pas, mais pourquoi le voyons-nous, au contraire, se tenir sur ses gardes, comme s'il pensait qu'il n'est pas également bon et mauvais d'y tomber ? Il est bien clair qu'il estime que tel parti est meilleur, et tel autre, pire. »⁶⁰

Dans ce passage constituant la suite du passage précédent, nous voyons qu'Aristote porte la question du jugement un peu plus loin. Le passage précédent nous a montré que faire un jugement suffit en soi à défendre le principe de non-contradiction. Quant à ce passage, il nous paraît qu'Aristote élimine, dans ce passage aussi, une autre objection probable. Il semble qu'Aristote traite cette objection probable en tenant compte de la possibilité de ne pas faire de jugement, à tel point qu'il l'a souligné tout au long de ce passage. Cependant, l'accent mis par Aristote sur cette question n'est pas simplement parce qu'il visait à écarter une objection probable. Aristote associe ici l'état de non-jugement au rejet du principe de non-contradiction. Nous comprenons qu'Aristote pense que de dire à la fois bon et mauvais des choses et des situations constitue un obstacle à avoir un jugement. Il justifie cette pensée dans le passage juste au-dessus. Expliquons, si la personne qui porte un jugement sur quelque chose est à la fois « dans l'erreur et dans la vérité », si son jugement est à la fois faux et vrai, nous affirmons qu'il n'y a pas, en effet, d'un jugement possédant un contenu quelconque ici. Pour Aristote, cela équivaut, d'une certaine manière, à ce que l'adversaire ne porte aucun jugement. Car, nous pouvons comparer cette situation au fait que la personne s'attend à ce que nous ignorions ce qu'elle a dit parce qu'elle a dit quelque chose puis a changé d'avis. Dans ce cas-là, il n'y aurait aucun jugement ni

⁶⁰ **Ibid.**, p. 215, 1008b7-18.

aucun signe de pensée. Pour cette raison-ci, Aristote interroge la différence entre une personne ayant une telle attitude et la plante.

La suite de ce passage est importante car Aristote met fin à toutes ces discussions. Nous pouvons expliquer comment cela se produit ainsi ; tout au long de cet argument, Aristote a essayé de nous indiquer qu'une personne qui soutient que les contradictions peuvent être vraies en même temps ne dit en réalité rien. Il vient de penser que cette personne ressemble à une plante puisqu'elle ne dit rien et ne fait donc aucun jugement. Ici encore, Aristote donne l'exemple d'aller à Mégare, d'une façon évitant une autre objection probable. L'importance de cet exemple réside dans le fait qu'Aristote peut montrer à la personne en question elle-même qu'elle ne défend que prétendument sa pensée et que ce qu'elle défend n'est pas vrai. A savoir, lorsque cette personne prétend que la question de ne pas faire de jugement n'est pas un problème, et quand elle prétend qu'il est possible de ne pas faire de jugement et qu'elle peut continuer sa vie comme une plante, Aristote montre à cette personne l'impossibilité de le faire. En outre, il semble qu'ici Aristote évalue l'état du jugement en fonction des trois aspects, en d'autres termes trois formulations, du principe de non-contradiction dont nous avons parlé dans la première section. Car d'après Aristote, faire un jugement ici comprend non seulement de prononcer un mot, mais aussi de décider d'une pensée, et en plus, d'agir *de facto* selon cette pensée. Alors, si l'on prend l'exemple d'aller à Mégare, cette personne à la fois fait un jugement dans son propre esprit et en portant un jugement sur son comportement, elle constitue le plus grand témoin que les contradictions ne peuvent pas coexister. Par cela, Aristote nous indique que le principe de non-contradiction est valable avec ses trois formulations. La personne qui a une décision et un jugement dans son esprit est l'exemple de vérité de la formulation psychologique. Car ce fait nous montre que cette personne ne peut pas penser aux contradictoire en même temps. Ce fait d'une telle personne est aussi l'exemple de vérité des deux autres formulations. Car énoncer le bien et le mal, même s'il est en esprit, énonciation des propositions par rapport à la formulation logique. Enfin tous les deux sont des exemples de la formulation ontologique.

Comme nous avons essayé de l'expliquer, cet argument d'Aristote indique encore une fois qu'il a justifié le principe de non-contradiction d'une manière compréhensive sans laisser de points d'interrogation. Dans cette section, nous avons essayé d'expliquer

en détail les arguments d'Aristote afin de mieux saisir la pensée d'Aristote en général, son travail sur la justification du principe de non-contradiction et son attitude sur cette question. Nous avons vu qu'Aristote avait essayé de présenter que les contradictions ne peuvent pas être vraies sur la même chose, en même temps, sous le même rapport. Cependant, tout au long de l'histoire de la pensée, des objections et des critiques ont été faites à Aristote dans le cadre du principe de non-contradiction pour diverses raisons. Pour cette raison, nous avons essayé d'expliquer les arguments que nous avons discuté dans cette section d'une manière qui ne laisse aucune place à la critique. Parce que nous pensons que si Aristote est bien compris, les critiques qui lui sont adressées peuvent être éliminées. Pour cette raison, dans la partie suivante, nous essaierons d'évaluer si ces critiques ou objections à Aristote, que nous avons essayé d'examiner et de comprendre correctement, sont correctes ou non.

3. TROISIEME PARTIE : LA CRITIQUE DES OBJECTIONS A ARISTOTE

3.1. Les Objections

Dans cette section, nous prendrons, comme exemples, certaines objections appartenant à Lukasiewicz et à De Praetere. Elles sont adressées à Aristote dans le contexte du principe de non-contradiction. Nous avons jugé approprié de les traiter à partir de trois points principaux. Le premier d'entre eux est les objections formées autour de la formulation du principe. Le second est les objections à l'usage ou l'emploi de la méthode de réfutation par Aristote. Quant au troisième, c'est sur les objections au contenu justifié lors de la justification du principe de non-contradiction.

3.1.1. Les Objections liées à la formulation

L'objection de Lukasiewicz peut être donnée en exemple tout en exposant les objections adressées à la formulation du principe de non-contradiction. Selon Lukasiewicz le principe de non-contradiction n'a aucune valeur logique.⁶¹ L'un des points à noter ici est qu'il ne considère pas les formulations d'Aristote sur le principe de non-contradiction comme celles d'un principe même et identique. Car, nous pouvons ainsi dire que Lukasiewicz fait une distinction entre les domaines enveloppés par le principe de non-contradiction. Alors qu'il élimine directement la formulation psychologique du principe de contradiction, il déclare que les formulations logique et ontologique sont équivalentes. Cependant, cette équivalence n'implique pas une synonymie. Donc, gardant la distinction entre ces deux formulations, il s'interroge sur l'existence et la nature valable du principe entre entités réelles et objets dans le domaine logique. En conséquence, il affirme que le principe n'est valable que parmi les entités réelles⁶² et n'a aucune valeur logique. Avec cela, Lukasiewicz a conclu que la formulation la plus générale du principe de non-contradiction, à savoir la

⁶¹ Jan Lukasiewicz, **On the Principle of Contradiction...**, p.508.

⁶² **Ibid.**, p. 501

formulation ontologique, n'est pas vraie.⁶³ Car selon lui, appartenant au domaine de la géométrie et des mathématiques ; nombres, formes géométriques, concepts logiques et ontologiques sont des exemples des objets qui se trouvent hors de ce principe, et selon lui, il y a des objets contradictoires parmi ces objets. Lukasiewicz donne « le plus grand nombre premier »⁶⁴ et « la quadrature du cercle »⁶⁵ comme exemples de ces objets. Il pense que ces exemples révèlent l'existence de contradictions. Comme Cesaris cite Lukasiewicz ; « *Being is a logical reason of the truth of judgements, and a real cause of their enunciation ; the truth of judgements is, instead, only a logical reason and not a real cause of being* »⁶⁶. En disant cela, dans la deuxième partie de son exposé, nous observons que Lukasiewicz élargit le champ des jugements. Ainsi, il a permis les contradictions mentionnées ci-dessus qui pourraient être en question dans le domaine logique et même linguistique. En d'autres termes, il nous semble qu'il souligne que des choses qui n'existent pas dans la réalité peuvent être remises en question dans le domaine logique. Selon lui, cela montre que le principe de non-contradiction d'Aristote est limité et faux.

Une autre objection que l'on pourrait considérer en tant qu'à la formulation du principe de non-contradiction chez Aristote est dirigée par Thomas De Praetere. Tandis que De Praetere analyse la formulation ontologique d'Aristote, à laquelle nous avons donné lieu dans la première partie, il étudie également les quatre éléments impliqués dans la formulation. En examinant ce sujet, il donne des exemples de vers de Racine : « *Je fuis des yeux distraits/ Qui, me voyant toujours, ne me voyaient jamais.* »⁶⁷. De Praetere prétend que la contradiction ici est principalement de surface. Car selon lui, ici, les verbes « voir » ne sont pas utilisées dans le même sens. Donc il affirme que ces vers portent la condition de « être sous le même rapport » dans la formulation d'Aristote. De Praetere prend cela comme une nécessité. A tel point que, selon De Praetere, il faut ici considérer l'un des verbes « voir » comme « regarder », pour « échapper à la contradiction », respectant la condition de « être sous le même rapport » dans la formulation ontologique du principe de non-contradiction. Néanmoins il

⁶³ **Ibid.**, p.506.

⁶⁴ **Ibid.**

⁶⁵ **Ibid.**, p. 507.

⁶⁶ Alessandro De Cesaris, **Aristotle on non-contradiction...**, p. 40.

⁶⁷ "I flee from absent-minded eyes/ Which, seeing me always, never saw me" Racine J., Bérénice, verses 278-279 (traduction de De Praetere). Thomas De Praetere, **The Demonstration by Refutation...**, p.350, 22^{ème} remarque.

ajoute: « *But the question is why do we try to escape from contradiction? Why do we consider that the contradiction has to be understood as purely apparent or superficial? Or, to say it in Aristotle's vocabulary, why do we need to think that the author didn't support it? And the answer is necessarily that we presuppose the principle.* »⁶⁸. Comme on peut le voir, De Praetere réduit la valeur de la formulation d'Aristote du principe de non-contradiction à la présupposition du principe. Il est également possible d'estimer ainsi ; il semble que De Praetere ne pense pas que le principe de non-contradiction reflète une réalité comme le pensait Aristote. En d'autres termes, nous pouvons dire que d'après lui, l'énoncé d'Aristote sur le principe de non-contradiction est vrai non pas parce qu'il parle d'un fait, mais lorsqu'on veut éviter les contradictions. Autrement dit, c'est une formule pour éviter les contradictions, aux yeux de De Praetere. Il paraît que De Praetere interprète cela en tant qu'une telle impression de la nécessité d'éviter les contradictions ne peut résulter que de la présupposition du principe. De Praetere rapporte l'interprétation des vers de Racine en tant que « sans contradiction » au fait que le principe de non-contradiction a déjà été assumé. De plus, nous pouvons dire que l'expression « nécessairement » de De Praetere montre que la réponse nécessaire à la question de pourquoi le poète ne supporte pas les contradictions est que la formulation d'Aristote du principe de non-contradiction est présupposée.

3.1.2. Les objections liées à la méthode de réfutation elle-même

Une autre objection concerne essentiellement la méthode déterminée par Aristote pour justifier le principe de non-contradiction. Comme nous avons déjà mentionné cette méthode est la réfutation. À ce stade, il est affirmé qu'Aristote a commis l'erreur de "pétition de principe" en essayant de justifier le principe de non-contradiction par la méthode de réfutation. On voit l'une des objections sur ce sujet dans l'article de Lukasiewicz. Il présente dans son article que certaines des arguments d'Aristote selon lesquels il tentait de justifier le principe de non-contradiction par la méthode de réfutation ne peuvent constituer une preuve pour le principe de non-contradiction, puisque certains de ses arguments contiennent une erreur formelle telle que « pétition de principe ». Car, d'après Lukasiewicz, ces arguments s'avancent en

⁶⁸ Ibid.

présupposant le principe de non-contradiction.⁶⁹ Lukasiewicz décrit l'argument de Mégare, que nous avons analysé dans la section où nous avons étudié des arguments d'Aristote, comme l'un des arguments, qui tombe dans cette erreur de pétition de principe. C'est l'une des raisons pour lesquelles Lukasiewicz prétend qu'Aristote n'a pas réussi à prouver le principe de non-contradiction.

L'objection de Thomas De Praetere peut être considérée comme l'une des objections à la méthode de la réfutation. Thomas De Praetere soulève une objection à la structure et au fonctionnement de la méthode de réfutation d'Aristote. Il analyse l'essai d'Aristote de justifier le principe de non-contradiction par réfutation. De plus, il se concentre sur le fait qu'Aristote exige que l'adversaire dise quelque chose, par la structure de la réfutation. Pareillement, il touche au problème d'impossibilité de distinguer l'adversaire d'une plante au cas où l'adversaire ne dirait rien. Thomas De Praetere décrit une telle attitude d'Aristote, comme suivant: « *But the one who remains silent is "no better than a vegetable" (1006a15) continues Aristotle, and his last assessment sounds like a mild fit of pique, a certain irritation of the Stagirite at the possibility of escaping his refutation. Aristotle's reaction to simple silence seems to be a bit radical and disproportionate (...)* »⁷⁰. Comme on le voit, De Praetere trouve radical et disproportionné la description « no better than a vegetable »⁷¹ d'Aristote. En plus, il interprète cette attitude d'Aristote comme fuite au regard du fait qu'il est évité la réfutation d'Aristote lui-même. Thomas De Praetere explique ainsi la raison d'une telle interprétation dans la suite du même texte : « *Because the fact that somebody remains silent in this context doesn't mean that he isn't able to speak, but only that he doesn't speak at a certain time and with a certain person* »⁷². Donc il est clair que De Praetere doute de la nécessité et l'importance de l'exigence soulignée par Aristote sur la structure de la réfutation.

3.1.3. Les objections liées au contenu des arguments

Certaines des objections à Aristote, comme nous l'avons déjà mentionné, sont des objections au contenu des arguments d'Aristote. À titre d'exemple, nous pouvons

⁶⁹ Lukasiewicz, **On the Principle of Contradiction...**, p. 499.

⁷⁰ Thomas De Praetere, **The Demonstration by Refutation...**, p. 344.

⁷¹ « (...) semblable à un végétal » Aristote, **La Métaphysique...**, p.198, 1006a15.

⁷² Thomas De Praetere, **The Demonstration by Refutation...**, p. 344.

prendre l'objection de Lukasiewicz dans l'article que nous avons mentionné précédemment. Selon Lukasiewicz, dans le deuxième argument parmi les arguments que nous avons analysé, c'est-à-dire dans la deuxième étape où nous montrons la relation quiddité-nécessité, non pas le principe de contradiction, mais le principe de double négation est justifié. C'est la raison pour laquelle Lukasiewicz ne trouve par cette justification appropriée. Car, d'après lui « *the principle of double negation is different from the principle of contradiction because -as symbolic logic has shown- it can be very nicely expressed without the notion of logical multiplication, while the principle of contradiction would not stand failing this notion.* »⁷³

Une autre objection de Lukasiewicz sur le contenu concerne la première étape de notre deuxième argument, où nous parlons de quiddité. Dans cet argument Aristote énonce que les choses ont des significations uniques. La critique de Lukasiewicz repose sur le fait que cet argument ne peut justifier le principe de non-contradiction que pour des choses limitées. Selon lui, cela fait que la valeur du principe de non-contradiction reste discutable. Lukasiewicz l'exprime en ces termes : « *The second elenctic proof is inadequate because in the most favorable circumstances it would establish the principle of contradiction for a very limited range of objects only, namely, for the "essence" of things or for substance. For accidents, its validity would still be questionable.* ». Ce passage nous expose que Lukasiewicz, à partir de l'argument d'Aristote, fait remarquer que ces choses limitées sont l'essence ou la substance des choses, c'est-à-dire que le principe de non-contradiction peut perdre sa valeur lorsqu'il s'agit des accidents.

Dans cette section, nous venons de tenter certaines objections et critiques adressées à Aristote autour du principe de non-contradiction à partir de perspectives différentes mais les plus globales. Dans la section suivante, nous critiquerons les objections et les pensées mentionnées ci-dessus, en profitant de notre étude sur le principe de non-contradiction et les arguments d'Aristote dans la première partie et la deuxième partie de notre mémoire.

⁷³ Lukasiewicz, **On the Principle of Contradiction...**, p. 498.

3.2. L'analyse des objections

3.2.1. L'analyse des objections liées à la formulation

Dans le cadre du principe de non-contradiction, nous avons parlé des objections formées autour de la formulation du principe de non-contradiction, parmi les objections envers Aristote. La première d'entre eux était l'objection de Lukasiewicz. Il ne considère pas l'expression par Aristote du principe de non-contradiction dans différentes formulations comme des expressions différentes du principe complètement identique. Encore une fois, selon lui, la formulation logique et la formulation ontologique du principe de non-contradiction sont logiquement équivalentes, mais pas identiques.⁷⁴ Il nous paraît ainsi que cela a inévitablement amené Lukasiewicz à faire une distinction de domaine sur ces principes. Il a non seulement séparé les expressions et les domaines du principe de non-contradiction les uns des autres, mais a également affirmé que l'expression ontologique du principe n'est pas vraie et que le principe d'Aristote ne peut être valable que pour des entités réelles.⁷⁵ En faisant ces affirmations, Lukasiewicz n'a pas hésité à souligner qu'Aristote ne séparait pas la vérité des propositions de la vérité des choses. Il soutient, cependant, que les choses peuvent être à la fois la cause logique et réelle de la vérité des propositions, mais la vérité des jugements ne peut être que la cause logique de l'existence.⁷⁶

Il semble que l'une des plus grandes erreurs de Lukasiewicz ait été de sortir le domaine de la logique du champ d'application du principe de non-contradiction d'Aristote. Néanmoins, puisque les différentes expressions du principe de non-contradiction d'Aristote sont, en effet, identiques⁷⁷ les unes aux autres et en même temps la différence entre elles n'est qu'apparente⁷⁸, nous pouvons dire qu'Aristote n'a laissé aucun domaine en dehors du principe de non-contradiction. Comme nous l'avons indiqué, Lukasiewicz a mal compris Aristote et a donc fait une telle distinction entre la formulation logique et la formulation ontologique. Il a affirmé que la formulation ontologique d'Aristote était également fausse pour les raisons dont nous avons parlées. De plus, en brisant le lien inclusif établi par Aristote, il a élargi le domaine en dehors

⁷⁴ **Ibid.**, p. 489.

⁷⁵ **Ibid.**, p. 501.

⁷⁶ Voir la citation de Cesaris qu'on a placée dans la sous-section concernant cette objection.

⁷⁷ Alessandro De Cesaris, **Aristotle on non-contradiction...**, p.43.

⁷⁸ **Ibid.**, p.12.

des choses réelles selon ses propres mots. Nous comprenons cela à partir des exemples dans lesquels il prétend qu'il y a des objets contradictoires. Selon Lukasiewicz, le plus grand nombre premier et la quadrature du cercle sont des exemples d'objets contradictoires. Nous ne trouvons pas cette opinion de Lukasiewicz vraie, puisque le plus grand nombre premier, qu'il présent comme exemple d'objet contradictoire, constitue une contradiction dans le cas où on sait qu'un plus grand nombre peut être obtenu. Or ce n'est pas, en effet, une contradiction. Car Aristote a souvent insisté sur la condition de simultanée dans ses différentes déclarations sur le principe de non-contradiction. Le plus grand nombre premier étant le plus grand ne constitue pas une contradiction à moins qu'il n'existe un plus grand nombre. Quand il y en a un plus grand, il s'agit d'une comparaison et d'une différence temporelle, et donc d'une violation de la condition de simultanée. Par conséquent, il a déjà cessé d'être le plus grand.

Lorsqu'on se réfère à l'autre exemple de Lukasiewicz, à la quadrature de cercle, nous observons que, même s'il y a là contradiction, ce n'est qu'une contradiction linguistique. Elle n'a donc ni réalité concrète ni réalité logique. De plus, la déclaration d'Aristote, qui est appelée la formulation psychologique, affirmant qu'un esprit ne peut même pas penser à des choses contradictoires, est confirmée par cet exemple. Parce que l'esprit humain pense au carré et au cercle séparément et les met l'un sur l'autre, mais cela ne peut jamais être le cercle carré que Lukasiewicz voulait dire. Cela montre que la validité des objections de Lukasiewicz paraît douteuse.

La raison de cet échec de Lukasiewicz est l'erreur de soustraire le domaine de la logique au domaine couvert par le principe de non-contradiction, comme nous l'avons donné plus haut. Alors pourquoi Lukasiewicz a-t-il commis une telle erreur ? Nous pensons que la décision de Lukasiewicz de faire ses évaluations du point de vue de la logique symbolique⁷⁹, comme il l'a déclaré au tout début de son article dans lequel il a inclus ses critiques, a un effet sur cette erreur. Les conclusions de Cesaris à ce sujet confortent notre opinion: « *In truth, what is problematic is the separation between logic and ontology itself, that belongs mostly to modern thought.* »⁸⁰ A tel point que

⁷⁹ Lukasiewicz, **On the Principle of Contradiction...**, p. 487.

⁸⁰ Alessandro De Cesaris, **Aristotle on non-contradiction...**, p. 9.

cette distinction de Lukasiewicz, qui dérive de la logique symbolique par ses propres mots, est, en effet, le produit de la pensée moderne.

Selon Hudry, un autre point important ici est la distinction entre philosophe et non-philosophe. Les pensées de Hudry sur ce sujet expliquent non seulement le sujet, mais aussi, comme Aristote le discute dans le quatrième livre de la *Métaphysique*, elles indiquent également l'importance du fait qu'Aristote met accent sur le philosophe⁸¹ comme la personne qui connaîtra les êtres en tant qu'êtres et les principes les plus fermes des êtres.

*« Aristotle assesses the PNC in relation to the philosophers, namely the ones who investigate philosophy as a first science. The PNC is a necessary principle only for those who know about “beings, qua beings”. In other words, the ignorance of the first science prevents one from cognizing (gnôrizonta) the PNC, so that the cognition (gnôsis) of this principle is accessible only to the philosophers. »*⁸²

Nous pouvons dire que Hudry en train de parler ici de la condition d'être philosophe pour comprendre le principe de non-contradiction. Car, ce n'est qu'ainsi que l'on peut saisir la nécessité du principe de non-contradiction. De plus, selon Hudry, de même que les non-mathématiciens ignorent les mathématiques, les non-philosophes ne peuvent pas comprendre la philosophie. Par conséquent, Hudry prétend que la connaissance du principe de contradiction n'appartient qu'au domaine de la philosophie, qu'un non-philosophe ne peut pas être capable de connaître le principe de contradiction, et qu'il ne peut avoir que quelques opinions à ce sujet. Comme l'affirme Hudry, le fait que Lukasiewicz ait examiné le sujet indépendamment de son contexte textuel nous permet de l'évaluer dans cette perspective.⁸³

Une autre objection que nous avons incluse dans le cadre de la formulation du principe de non-contradiction chez Aristote appartenait à Thomas De Praetere. Selon lui, la formulation ontologique du principe de non-contradiction d'Aristote est vraie si

⁸¹ Aristote, *La Métaphysique...*, p. 194. 1005b11.

⁸² Jean-Louis Hudry, « Aristotle on Non-Contradiction : Philosophers vs. Non-Philosophers », *Journal of Ancient Philosophy*, édition anglaise, São Paulo, v.7, n.2., USP, Brazil, p. 52.

⁸³ *Ibid.*, p. 53.

elle est initialement acceptée, et il en est ainsi lorsqu'on vise à éviter les contradictions. A notre avis, Thomas De Praetere doit rappeler ici qu'Aristote n'a pas présenté le principe de non-contradiction comme une présupposition selon lequel on empêche les contradictions, mais que ce principe reflète un état de fait selon lequel les contradictions sont d'ailleurs impossibles. L'effort d'Aristote pour justifier un tel principe ne découle pas de son conseil d'agir selon ce principe, mais de son essai pour prouver l'existence, la vérité et la valeur d'un tel principe. Même si nous supposons que le verbe voir dans les vers que Thomas De Praetere mentionne n'est pas utilisé dans deux sens différents comme voir et regarder, c'est-à-dire même si nous préférons ne pas éviter les contradictions, contrairement à ce qu'il pense, nous ne pensons pas qu'il y ait contradiction ici même au niveau linguistique, sans parler du domaine de l'existence. Car si l'énoncé d'Aristote sur le principe de non-contradiction est bien compris, on verra qu'il n'y a pas de simultanéité même au niveau linguistique dans les vers de Racine. Au niveau de l'être, pour que la contradiction existe, il fallait que la condition d'être « sous le même rapport » soit remplie. Celui-ci n'est pas le cas, comme il l'admet lui-même. Par conséquent, contrairement à ce qu'il prétend, il n'y a pas d'échappée aux contradictions, et nous ne pensons pas que la réponse "nécessaire" au fait qu'il ne s'agit pas de contradiction dans les lignes en question soit de présupposer le principe. Nous pensons que cela est dû au fait que, comme le prétend Aristote, l'inverse n'est de toute façon pas possible.

3.2.2. L'analyse des objections liées à la méthode de réfutation

Une autre des objections de Lukasiewicz à Aristote était qu'Aristote avait tombé dans l'erreur de « pétition de principe » en justifiant le principe de non-contradiction par la méthode de réfutation. Il convient de noter que nous ne partageons pas l'opinion de Lukasiewicz. Afin d'en saisir la raison, nous pensons qu'il faut d'abord clarifier les réflexions d'Aristote sur la « pétition de principe ». On retrouve ces réflexions d'Aristote dans les *Premiers Analytiques*. Ici Aristote définit la pétition de principe comme suit : « *Postuler et prendre la question posée en commençant, c'est là un raisonnement qui, au point de vue du genre auquel il appartient, consiste dans un défaut de démonstration du problème proposé.* »⁸⁴ Il y a ici deux points d'accord à propos de la pétition de principe : le premier est de supposer ce qui sera démontré, et

⁸⁴ Aristote, *Les Premiers Analytiques...*, p. 283, 64b30.

le second est que c'est une voie problématique. En outre, il existe de différentes interprétations sur la relation entre la pétition de principe et la démonstration. A tel point qu'il existe des traductions montrant que cela peut être considéré comme une erreur⁸⁵ de démonstration ou une manière⁸⁶ de ne pas démontrer. Cependant, le point principal à noter ici est qu'il semble possible de caractériser certains des raisonnements comme pétition de principe, basée sur cette déclaration d'Aristote. A partir de cette affirmation d'Aristote, on peut arriver à l'idée que la pétition de principe est en cause dans certains raisonnements. Cependant, le point principal à noter ici est que dans la suite de la partie où Aristote parle de ce sujet dans les *Premiers Analytiques*, il mentionne dans quels cas la présupposition provoquera une erreur, comme s'il avait l'intention de montrer que la présupposition n'est pas une erreur absolue. Selon Aristote, la situation où la pensée à démontrer pourrait être considérée comme une erreur de raisonnement est le cas d'essayer de démontrer une vérité qui ne peut pas être connue par elle-même.⁸⁷ Aristote donne ici en exemple les premiers principes.⁸⁸ D'après lui, puisque ces principes sont évidents eux-mêmes, leur inclusion dans la première prémisse n'entraîne pas un raisonnement problématique.⁸⁹ Par conséquent, le système d'Aristote est auto-cohérent. Cela signifie que, comme le prétend Lukasiewicz, même si Aristote a présupposé le principe dans l'argument de Mégare, la présupposition ici n'inclut pas la situation que nous avons mentionnée, ce qui rend la pétition de principe fallacieuse. Car le principe de non-contradiction est l'un des premiers principes qu'Aristote entendait.

A la lumière de toutes ces explications, nous ne pensons pas que la présupposition d'un principe au sens où Lukasiewicz a indiqué et l'inclusion de ce principe parmi les prémisses soit en question. Car prétendre qu'il y a une présupposition, comme Lukasiewicz le fait, c'est prétendre que la méthode de la réfutation n'est pas appliquée. Cependant, si la méthode de réfutation est bien

⁸⁵ « *To beg and assume the point at issue is a species of failure to demonstrate the problem proposed...* » (Aristotle, « *Prior Analytics* », traduction de A. J. Jenkinson, dans **The Complete Works of Aristotle**, édité par Jonathan Barnes, II, Princeton University Press, 1991, tome I, 64b30, p. 103)

⁸⁶ « *Pour le situer <d'abord> dans une classe plus large, « postuler (ou « poser ») au départ » est une façon de ne pas démontrer la conclusion proposée...* » (Aristote, « *Les Premiers Analytiques* », traduction de Michel Crubellier, dans **Œuvres Complètes**, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris : Flammarion, 2014, p. 194, 64b30.). De plus voir : la troisième remarque de Tricot (Aristote, **Les Premiers Analytiques...**, p. 283.)

⁸⁷ **Ibid.**, p. 284, 64b36-37.

⁸⁸ **Ibid.**, 64b35.

⁸⁹ **Ibid.**, p. 286, 65a24-25.

comprise, on comprendra que la pensée présumée ne fait pas partie des prémisses ici. En effet, c'est l'une des différences de la méthode de réfutation. Il est vrai qu'il y a une hypothèse dans la méthode de réfutation, mais cette hypothèse ne fait pas partie des prémisses comme première prémisses.⁹⁰ En outre, ce qui est présumé lors de réfutation est la contradictoire de ce qui est à démontrer ; pas le principe à démontrer. C'est également pourquoi la réfutation est un syllogisme qui établit la contradiction⁹¹, comme nous l'avons déjà précisé.

Comme on peut le voir, les appréciations de Lukasiewicz concernant la deuxième partie de l'argument, que nous avons analysé sous le nom d'argument Mégare, ne semblent pas correctes à ces égards. Car Aristote n'inclut pas directement le principe de non-contradiction lui-même parmi les prémisses. Il essaie de justifier le principe de non-contradiction par le biais d'un jugement, comme nous l'avons détaillé dans l'argument pertinent. Enfin, il convient de noter qu'il y a une différence entre essayer de faire une argumentation et une démonstration conformément au principe de non-contradiction et la réaliser en supposant le principe de non-contradiction comme prémisses. La défense d'Aristote par Jonathan Lear contre Kirwan avec des pensées similaires soutient également notre opinion.⁹²

Nous avons précédemment manifesté qu'une autre critique de la méthode de réfutation d'Aristote vient de Thomas De Praetere. Nous avons vu que Thomas De Praetere considère la nécessité pour l'adversaire de dire quelque chose lorsqu'il s'agit de la méthode de réfutation, comme l'évitement d'Aristote de la possibilité de sa propre réfutation. En plus, Thomas De Praetere a qualifié l'accusation d'Aristote, selon laquelle son adversaire qui ne dit pas un mot n'est pas différent d'une plante, d'attitude radicale et disproportionnée. Nous considérons que cette évaluation de Thomas De Praetere est questionnable. Pour expliquer cela, nous pensons que la question de rester silencieux et celle de ne pas être différent d'une plante doivent être traitées séparément.

Nous avons déjà souligné plusieurs fois qu'Aristote avait énoncé que la réfutation est une méthode qui nécessite deux personnes. A tel point que Thomas De

⁹⁰ Voir : Aristote, **La Métaphysique...**, Livre Γ, et Lukasiewicz, **On the Principle of Contradiction...**

⁹¹ Aristote, **Les Premiers Analytiques...**, p. 297, 66b11.

⁹² Jonathan Lear, **Aristotle and Logical Theory**, Cambridge University Press, 1980, p. 101.

Praetere nomme la réfutation d'Aristote « *réfutation performative* »⁹³. Avant de passer à l'évaluation par Aristote de cette personne comme n'étant pas différente d'une plante, ce que nous avons expliqué dans la partie où les arguments sont discutés, essayons d'expliquer pourquoi l'adversaire ne peut pas garder le silence, contrairement à ce que prétend Thomas De Praetere. Tout d'abord, il serait utile de préciser que ce rôle attribué à l'adversaire par Aristote est important à deux égards. Le premier est au regard de retrait d'Aristote de lui-même de la position d'enseignant prédicateur. Le second est important en termes de rapport de l'adversaire avec le principe de non-contradiction. Car ici, pour que la méthode de la réfutation soit appliquée, celui qui doit faire l'hypothèse est l'adversaire lui-même qui demande la démonstration du principe de non-contradiction. Selon Aristote, puisque le principe de non-contradiction est un principe qui n'exige pas la démonstration et qui n'en a pas besoin ou d'une justification quelconque, il semble tout à fait juste que le demandeur participe aussi au processus lorsqu'une telle demande est en question. Car on peut dire qu'en l'absence d'une telle demande, un tel processus ne pourrait pas être nécessaire. Il paraît ainsi que dans le cas où la personne qui fait commencer au processus de justification est celle qui en demande, nous sommes capables de considérer cette personne comme responsable de supposer la prétention qui est le point de départ pour que la justification se réalise et de dire quelque chose significative. N'oublions pas qu'Aristote tente d'accomplir une telle justification non pas, en effet, pour lui-même mais pour une telle demande.

Quant à l'évaluation d'Aristote selon laquelle l'adversaire ne diffère pas d'une plante lorsqu'il ne dit rien, dans la justification du principe de non-contradiction par la voie de réfutation ; il faut se rappeler notre étude à la fois sur la réfutation elle-même et sur l'argument Mégare. Parce que, comme nous l'avons exposé lors de la discussion de ces arguments, l'évaluation d'Aristote de sur le fait que l'adversaire ne diffère pas d'une plante n'est pas seulement à cause du silence, contrairement à ce que prétend Thomas De Praetere. Quand les deux arguments que nous avons mentionnés sont évalués ensemble, on verra que cette description d'Aristote n'est pas due au silence de la personne, mais à la perte de sa capacité à juger d'une manière qui n'est pas différente d'une plante, en raison de la présence de contradictions.

⁹³ Thomas De Praetere, « La justification du principe de non-contradiction », **Revue philosophique de Louvain**, Vol. 96, No. 1, FÉVRIER 1998, p. 52

A ce sujet, les évaluations d'Aygün dans son ouvrage intitulé *The Middle Included* confortent notre opinion. Il semble qu'Aygün ne pense pas non plus que la raison de comparer l'adversaire à une plante repose seulement sur son silence. Au contraire, il considère la raison d'une telle comparaison comme différence basée, entre les animaux et les plantes, sur la capacité de distinguer.⁹⁴ L'argument Mégare d'Aristote est un exemple à cet égard. Car, à partir de cet argument nous pouvons dire que les jugements de l'adversaire en dépendent aussi. Parce qu'Aristote a montré que les décisions de l'adversaire sont basées sur la distinction entre « meilleure » et « pire ». Donc nous pouvons dire que le fait qu'Aristote compare son adversaire avec une plante n'est, comme le prétend De Praetere, ni une légère crise de colère ni une certaine irritation. Au contraire, comme l'affirme Aygün, Aristote est sérieux. En plus, comme Aygün a précisé, le refus de l'adversaire à participer à la justification d'Aristote ne le rend pas une plante. Car, selon Aygün « *le refus est aussi engagement* », par conséquent, comme il cite Cassin ; « *l'adversaire ne peut qu'imiter un état végétatif* ». ⁹⁵ Ce sont des raisons que nous considérons les critiques de Thomas De Praetere comme inconvenantes. Cela montre qu'il ne s'agit pas d'une partie problématique dans la réfutation d'Aristote.

3.2.3. L'analyse des objections liées au contenu

En ce qui concerne l'analyse des objections liées au contenu, nous examinerons certaines des objections par Lukasiewicz qui a fait la première critique importante⁹⁶ d'Aristote sur le principe de non-contradiction. Comme nous l'avons manifesté dans la section précédente, nous évaluerons les objections de Lukasiewicz au contenu à partir de deux exemples. Le premier était l'objection énonçant qu'Aristote avait justifié non pas le principe de non-contradiction mais le principe de double négation. Le deuxième était l'objection affirmant que le principe de non-contradiction avait été justifié seulement « pour un nombre très limité d'objets ». Nous analyserons tout d'abord le premier et puis le deuxième.

⁹⁴ Ömer Aygün, *The Middle Included: Logos in Aristotle*. Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 2017, p.100.

⁹⁵ *Ibid.* la 20^{ème} remarque, p. 234.

⁹⁶ Enrico Berti, « Objections to Aristotle's Defense of the Principle of Non-Contradiction », *Contradictions*, édité par Elena Ficara, Berlin, Boston : De Gruyter, 2014, p. 97.

Comme Alessandro Cesaris l'a expliqué dans son article pertinent⁹⁷, l'objection de Lukasiewicz, que nous avons précisé comme premier exemple, à Aristote est liée au fait que les deux penseurs interprètent différemment la relation entre « négation » et « affirmation ». Ici, le problème provient du fait que Lukasiewicz traite les arguments d'Aristote de son propre point de vue de logique moderne, et non du cadre de la pensée aristotélicienne. Car, comme l'a mentionné Cesaris, dans le contexte de la logique, "négation" ne signifie pas "exclusion". Cesaris considère l'objection de Lukasiewicz à Aristote comme incompatibilité du sens qui découle du fait qu'Aristote prend la négation comme exclusion, contrairement à Lukasiewicz. Selon Cesaris, cela est dû au fait que Lukasiewicz n'assimile pas la « double négation », c'est-à-dire la négation de la négation de quelque chose, à l'affirmation. Or, d'après Cesaris, chez Aristote, l'affirmation de quelque chose est la négation des choses en dehors de cette affirmation. Si nous continuons sur l'exemple de Cesaris, si nous disons que "A est A", cela signifie également que "A n'est pas non-A". En résumé, l'objection de Lukasiewicz à Aristote ne semble pas exacte lorsqu'elle est analysée dans le cadre de la pensée d'Aristote.

L'autre objection de Lukasiewicz, que nous l'avons énoncé en disant le deuxième exemple, était sur le fait qu'Aristote pouvait justifier le principe de non-contradiction pour un nombre très limité d'objets comme l'essence ou la substance des choses. Il nous paraît ainsi que Lukasiewicz néglige ici la formulation ontologique du principe de non-contradiction. Car, la formulation ontologique du principe de non-contradiction comprend la condition de simultanéité. Ici, il faut comprendre essentiellement pourquoi Aristote a inclut une telle expression. Il nous semble que par le biais de cette expression, Aristote assure que l'idée de changement instantané n'empêche pas la compréhension du principe de non-contradiction. Car lorsqu'il s'agit du changement, la simultanéité n'est pas en cause, mais cela ne constitue pas une contradiction. Il est également nécessaire d'aborder l'objection de Lukasiewicz dans cette perspective. Dès lors, nous pouvons décrire le traitement par Aristote de son argumentation sur l'essence et la substance, en tant qu'étude de justification menée dans un domaine où il n'y a pas de changement pour eux, autrement dit dans un domaine où la moindre contradiction est décelable. Le fait que selon Lukasiewicz les accidents ne soient pas inclus dans ce domaine limité n'est donc pas un problème pour

⁹⁷ Alessandro De Cesaris, **Aristotle on non-contradiction...**, p. 53-54. D'ici jusqu'à la fin de cette sous-section, nos références à Cesaris se trouvent dans ces deux pages.

nous, au regard de la valeur du principe. Car, les accidents sont susceptibles au changement et c'est pourquoi ils ne sont pas ni nécessaires ni constants.⁹⁸ Cela explique la raison qu'Aristote s'est focalisé sur les substances des choses au lieu des accidents dans le passage que Lukasiewicz a souligné. Parce qu'il paraît ainsi que les accidents ne sont pas susceptibles de constituer une base pour l'observation des contradictions. C'est aussi pour cette raison que, Aristote pose dans l'argument de substance tout d'abord que les noms attribués aux choses ont certaines significations, et puis dans notre troisième argument de l'univocité des êtres, il parle de l'impossibilité de l'univocité des choses. Par cela, nous prétendons qu'il y a une relation entre les arguments d'Aristote et cette relation est basé principalement sur l'existence des substances des choses. Dans la troisième étape de l'argument de substance Aristote indique qu'« *il y a une seule chose qui était signifiée, et cette chose était la substance de quelque chose. Or, signifier la substance d'une chose veut dire que la quiddité de la chose n'est rien d'autre* ». Si l'on synthétisera ; la quiddité d'une chose constitue la substance d'une chose et c'est ce qui assure qu'un nom possède « un sens défini et un signification unique ». Vu que les noms des choses sont liés aux choses elles-mêmes⁹⁹, donc c'est la substance qui établit ce lien. Ainsi cela montre que le fait qu'Aristote s'est concentré sur les substances n'est pas en vain. Autrement dit ce n'est pas parce que le principe de non-contradiction ne peut pas être justifié pour les accidents, mais, si nous pouvons être assez courageux nous pouvons dire que c'est parce que l'accident n'est pas non plus susceptible même pour la contradiction. Car, comme la formulation ontologique nous a montré et que nous avons déjà indiqué ; pour qu'on puisse parler des contradictions il faut qu'elles existent en même temps, sous le même rapport et pour le même sujet.

⁹⁸ Aristote, **La Métaphysique...**, 1025a15.

⁹⁹ Lear, **Aristotle and Logical Theory...**, p. 108.

CONCLUSION

Nous avons formé le sujet de ce mémoire autour de l'étude de la justification du principe de non-contradiction par Aristote, à partir de ses arguments avancés sur la valeur et sur l'existence de ce principe, et des objections envers lui dans le cadre du principe de non-contradiction. Car, nos recherches nous ont montré que la valeur du principe en question est considérée encore comme discutable. De même, cette situation sur la valeur du principe, nous a poussé à interroger l'origine du problème. A la fin d'une telle interrogation, nous avons constaté que la tentative détaillée d'Aristote sur la justification du principe de non-contradiction a été commencée à réévaluer. Cela indique deux points critiques. Le premier est en train de signaler que ce sont la justification d'Aristote et ses pensées sur le principe de non-contradiction, qui ont été considérées comme l'une des bases de la logique pendant longtemps dans l'histoire de la pensée. Le deuxième est en train de désigner que les penseurs modernes ont lié leurs pensées changées sur les contradictions, à la pensée aristotélicienne contenant le principe de non-contradiction et à la justification de ce principe. Ce sont des raisons pour lesquelles les penseurs modernes ont ciblé les pensées et la justification d'Aristote afin de légitimer leurs pensées transformées sur les contradictions. Cela leur a amené à objecter à la méthode proposée par Aristote pour justifier le principe et au sens qu'il attribuait à ce dernier. Donc, dans ce mémoire, nous avons étudié d'abord les pensées et la justification d'Aristote. Car, il fallait connaître la cible des objections pour que nous puissions critiquer ces objections. Ensuite, nous avons observé et analysé ces objections, à partir de notre étude.

Afin de rédiger ce mémoire, dans la première partie, nous avons recherché tout d'abord quelles sont les formulations et les caractéristiques du principe de non-contradiction. Car, avant de passer à la justification du principe, il fallait connaître le principe elle-même. En plus, une telle nécessité est en train de procéder aussi de deux faits. Le premier est que les formulations indiquent l'extension du principe et constitue des parties de l'analyse des objections. Nous avons présenté les formulations

ontologique, psychologique et logique du principe. Le deuxième est que les caractéristiques comme fermeté du principe forme la base de section suivante de cette partie en désignant l'indémontrabilité du principe. A tel point que cette dernière est la raison qui nous amène à notre étude. Car, la tentative d'Aristote de justifier le principe de non-contradiction découle du problème d'indémontrabilité du principe. C'est la raison pour laquelle nous avons exposé le problème de démonstration dans la deuxième section de la première partie de notre mémoire. Nous avons expliqué que la fermeté du principe de non-contradiction le rend indémontrable et élimine le besoin de la démonstration.

Vue que l'indémontrabilité du principe de non-contradiction a entraîné Aristote à le justifier autrement, nous avons eu l'intention de voir ce que la méthode de justification d'Aristote et comment il le pratique. Pour cette raison dans la deuxième partie de notre mémoire, nous avons montré premièrement la réfutation comme méthode choisie par Aristote pour la justification du principe. En outre, nous avons présenté les trois de ses arguments et un autre argument que nous avons pensée qu'il peut être considéré comme argument. Ainsi, nous avons nommé ces arguments par rapport à leur contenu et à l'ordre de notre présentation comme la "méthode de réfutation elle-même", « l'argument de substance », "l'argument d'unité des êtres", "l'argument Mégare". Nous avons donc essayé de saisir à la fois la justification d'Aristote et sa manière de réflexion, et notamment ses pensées auxquelles les objections ont été dirigé.

Alors, nous avons suivi certaines des objections portées à Aristote, dans la première section de la troisième partie de notre mémoire. Notre recherche sur les objections envers Aristote et à ses pensées nous a montré que ces objections se forment principalement autour des trois points. Nous avons préféré de décrire ces points compréhensifs en tant que formulations du principe, réfutation du principe, et contenu de la justification. Ainsi nous avons placé les objections en question sous ces titres par rapport à leur cible. Dans la deuxième section de cette troisième partie, nous avons analysé ces objections, conformément à leur ordre dans la section précédente. Lors d'une telle analyse, nous avons profité de nos études qui se trouvent dans la première partie et la deuxième partie de notre mémoire. Car, les points de départ des objections

nous a conduit à les analyser à partir de leur propre place dans la pensée aristotélicienne.

A la fin de notre étude dans ce mémoire, nous avons remporté certains résultats. Premièrement, notre analyse sur les objections nous a amené à l'idée que les pensées affirmant que la justification d'Aristote et ses pensées sur le principe de non-contradiction sont problématiques, sont aussi sujettes à l'objection. A tel point que à la fin de notre recherche nous avons constaté qu'Aristote pouvait justifier le principe de non-contradiction. Car nous avons vu qu'une analyse accomplie en restant fidèle à la pensée d'Aristote, nous a permis de répondre aux objections visant à ses pensées. De même, il nous a montré que dans un tel cadre de réflexion, le principe de non-contradiction est encore valable, contrairement aux objections qui visent à indiquer qu'Aristote n'a pas pu justifier ce principe et que la valeur du principe de non-contradiction est questionnable. En plus nous avons déterminé que ces objections sont valables si et seulement si nous les avons évalués en restant fidèle à leur propre domaine. Dans ce cas-là, comme nous avons déjà exprimé lors de notre analyse des objections, nous pouvons donner la logique symbolique et la pensée moderne comme exemples. A savoir, nous avons remarqué le fait que les sens attribués aux certaines notions diffèrent en dépendant des penseurs et des époques, cause à une incompatibilité parmi les pensées et parmi les penseurs. Donc il nous paraît ainsi que cela constitue l'une des raisons menant à objection.

Dans notre mémoire nous avons employé pour la plupart la méthode d'analyse. Pour cela, nous avons profité d'abord des œuvres d'Aristote. S'il nous faudra préciser, nous avons notamment examiné la *Métaphysique* d'Aristote. Car, la question centrale qui forme le sujet de notre mémoire est la justification du principe de non-contradiction, et l'œuvre dans laquelle Aristote avait étudié cette question plus en détail est la *Métaphysique*. De même, nous avons examiné les autres œuvres d'Aristote concernant notre sujet et les concepts, et nous en avons profitées, comme l'*Organon*. Nous avons avancé en particulier par la traduction de Tricot pour les œuvres principales d'Aristote. Néanmoins, lorsqu'il était nécessaire, nous avons préféré d'utiliser les différentes traductions de certaines œuvres pour l'usage de certaines notions ou des explications. Quant à la troisième partie de notre mémoire nous nous sommes particulièrement focalisés sur les articles possédant la pensée

moderne, vu que les objections en général et ce qui sont choisie par nous appartiennent à cette époque. Nous avons limité notre étude en se concentrant sur les objections en nombre limité. Car, nous avons visé à présenter un exemplaire au nomme des autres objections afin de signaler que ces objections sont aussi questionnables et elles ne sont pas absolues. C'est la raison pour laquelle, nous n'avons pas ni une prétention comme l'exhaustivité de cette étude ni l'analyse de toutes les objections. Par conséquent nous pouvons dire qu'une recherche plus avancée pourrait contenir plus d'objection sur le principe de non-contradiction et sa justification par Aristote.



BIBLIOGRAPHIE

Aristote, **La Métaphysique**, nouvelle édition, entièrement refondue et commentaire par Jules Tricot, II, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1974, Tome I

Aristote, **La Métaphysique**, nouvelle édition, entièrement refondue et commentaire par Jules Tricot, II, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1974, Tome II

Aristote, **Organon III Les Premiers Analytiques**, traduction nouvelle et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 2001

Aristote, **Organon IV Les Seconds Analytiques**, traduction et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 2000

Aristote, **Organon VI Les Réfutations Sophistiques**, traduction nouvelle et notes par Jules Tricot, Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1995

Aristote, **De l'Interprétation**, traduction de Jules Tricot, Éditions Les Échos du Maquis, 2014

Aristote, « Prior Analytics », traduction de A. J. Jenkinson, dans **The Complete Works of Aristotle**, édité par Jonathan Barnes, II, Princeton University Press, 1991, tome I

Aristote, « Metaphysics », traduction de W.D. Ross, dans « **The Complete Works of Aristotle** », édité par Jonathan Barnes, II, Princeton University Press, 1991, tome II

Aristote, « Les Premiers Analytiques », traduction de Michel Crubellier, dans **Œuvres Complètes**, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris : Flammarion, 2014

Aygün, Ömer, **The Middle Included: Logos in Aristotle**, Evanston, Ill.: Northwestern University Press, 2017

Barnes, Jonathan, « Aristotle's Theory of Demonstration », **Phronesis**, Vol. 14, No. 2, 1969

Berti, Enrico. « Objections to Aristotle's Defense of the Principle of Non-Contradiction », **Contradictions**, édité par Elena Ficara, Berlin, Boston: De Gruyter, 2014, pp. 97-108

De Cesaris, Alessandro, « Aristotle on non-contradiction », **Metalogicon**, XXIV, 1, 2011

De Praetere, Thomas, « The Demonstration by Refutation of the Principle of non-contradiction in Aristotle's Metaphysics, Book IV », **Logique et Analyse**, Vol. 36, No. 143/144, Septembre-Décembre, 1993, pp. 343-358

De Praetere, Thomas, « La justification du principe de non-contradiction », **Revue philosophique de Louvain**, Vol. 96, No. 1, FÉVRIER 1998, pp. 51-68

Hudry, Jean-Louis, « Aristotle on Non-Contradiction : Philosophers vs. Non-Philosophers », **Journal of Ancient Philosophy J. anc. Philos.** (Engl. Ed.), São Paulo, v.7, n.2. 2013, p. 51-74

Lear, Jonathan, **Aristotle and Logical Theory**, Cambridge University Press, 1980

Lukasiewicz, Jan and Wedin, Vernon, "On the Principle of Contradiction in Aristotle", **The Review of Metaphysics**, Vol. 24, No. 3, 1971

Robin, Léon, **La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique**, Paris : Albin Michel, 1973